



Gestion  
financière MD inc.

Fonds collectifs GPPMD

# États financiers annuels 2024

# Message concernant vos états financiers

Les états financiers annuels de nos fonds collectifs GPPMD s'inscrivent dans notre engagement d'informer nos clients du rendement des placements qu'ils détiennent chez MD. Des états financiers annuels sont produits pour chaque fonds collectif.

Si vous avez des questions concernant ces documents, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332.

---

## **États financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024**

Les présents états financiers audités ne contiennent pas le Rapport de la direction sur le rendement des fonds (« RDRF ») annuel. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire du RDRF avec les présents états financiers, vous pouvez en obtenir un gratuitement en téléphonant sans frais au 1-800-267-2332, en écrivant à Gestion financière MD inc., 1870, prom. Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 6R7, en consultant notre site Web à l'adresse md.ca, ou en consultant le site Web de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du portefeuille.

Gestion financière MD inc. détient une participation exclusive ou majoritaire dans le groupe de sociétés MD. Elle offre des produits et services financiers, gère la famille de fonds MD et assure la prestation des services-conseils en placement. Pour obtenir une liste détaillée du groupe de sociétés MD, veuillez consulter notre site à l'adresse md.ca.

Les placements dans les fonds communs peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi ainsi que de frais de gestion et d'autres frais. Il importe de lire le prospectus avant d'effectuer des placements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis. Leur valeur fluctue régulièrement et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Pour obtenir un exemplaire du prospectus, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332. La famille de fonds MD est gérée par Gestion financière MD inc.

# Fonds collectifs GPPMD

## Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction reconnaît être responsable de la préparation et de la présentation des états financiers du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD et du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD (collectivement, les « Fonds »).

En sa qualité de fiduciaire, le conseil d'administration de Gestion financière MD inc. a aussi approuvé ces états financiers. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes IFRS de comptabilité. Lorsqu'il existait d'autres méthodes comptables applicables, la direction a choisi celles qu'elle juge les plus appropriées dans les circonstances. Dans les cas requis, la direction a formulé ses jugements et estimations de façon raisonnable pour garantir que les états financiers sont fidèles dans tous leurs aspects significatifs. La direction applique aussi des contrôles internes rigoureux pour donner l'assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable et exacte, que les actifs des fonds sont comptabilisés et préservés correctement et que les exigences de conformité découlant de la législation sur les sociétés, de la réglementation en valeurs mobilières et des codes internes de conduite des affaires sont strictement respectées.

Il incombe au conseil d'administration de Gestion financière MD inc. de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière ainsi que d'examiner et d'approuver les états financiers susmentionnés.

Le conseil d'administration rencontre régulièrement la direction et les auditeurs externes pour discuter des contrôles internes, des questions de comptabilité et d'audit et des questions de présentation de l'information financière afin de s'assurer que chaque partie s'est bien acquittée de ses responsabilités. Le conseil d'administration examine les états financiers semestriels non audités et les états financiers annuels audités, y compris le rapport des auditeurs externes afférent. Le conseil d'administration s'appuie sur ses conclusions lors de l'approbation finale de la publication des états financiers. Il incombe également au conseil d'administration d'examiner annuellement la nomination des auditeurs externes.

Les états financiers ont été audités par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs externes, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. peut s'adresser librement au conseil d'administration de Gestion financière MD inc.

Signé au nom de Gestion financière MD inc. en sa qualité de fiduciaire du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD et du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD.



Pamela Allen  
Présidente et cheffe de la direction  
Gestion financière MD inc.



Roman Cherkashyn  
Chef des finances  
Gestion financière MD inc.



**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**  
Bay Adelaide Centre  
333, rue Bay, Bureau 4600  
Toronto (Ontario) M5H 2S5  
Canada  
Téléphone 416-777-8500  
Télécopieur 416-777-8818

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux porteurs de parts et au fiduciaire des  
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD  
Fonds collectif de dividendes GPPMD  
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD  
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD  
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD  
Fonds collectif d'obligations GPPMD  
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD  
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD  
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD  
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD  
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD  
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD (collectivement, les « Fonds »)

### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité.



### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans les rapports annuels de la direction sur le rendement du fonds de chacun des Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne nos audits des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours des audits, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans les rapports annuels de la direction sur le rendement du fonds de chacun des Fonds déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.



Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de ces audits.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour les audits afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;



Page 4

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de nos audits.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 11 mars 2025

# Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

## États financiers

### États de la situation financière

(en milliers de dollars, sauf pour les parts en circulation et les montants par part)

|   | 31 décembre<br>2024 | 31 décembre<br>2023 |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>Actif</b>  |                     |                     |
| Placements (notes 3, 8 et 9)  | 4 542 830 \$        | 4 275 913 \$        |
| Trésorerie  | 127 895             | 117 983             |
| Dividendes et intérêts à recevoir   | 35 550              | 31 294              |
| Instruments financiers dérivés (note 3)   | 8 281               | 8 724               |
| À recevoir sur les opérations de placement  | 1 299               | 7 845               |
| Souscriptions à recevoir  | 808                 | 991                 |
|   | 4 716 663           | 4 442 750           |
| <b>Passif</b>   |                     |                     |
| Charges à payer (note 4)  | 508                 | 423                 |
| Montant à payer sur les opérations de placement                                     | 3 159               | 1 681               |
| Impôt différé   | -                   | 7                   |
| Rachats à payer   | 870                 | 475                 |
| Instruments financiers dérivés (note 3)   | 13 357              | -                   |
|   | 17 894              | 2 586               |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b>           |                     |                     |
| Série A   | 4 698 769 \$        | 4 440 164 \$        |
| <b>Nombre de parts rachetables en circulation (voir « Notes propres au Fonds »)</b> |                     |                     |
| Série A   | 195 115 832         | 190 294 798         |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série</b> |                     |                     |
| Série A   | 24,08 \$            | 23,33 \$            |

Approuvé par le conseil d'administration de Gestion financière MD inc., fiduciaire



Administratrice  
(signature de Pamela Allen)



Administrateur  
(signature de Massimo Ceschia)

### États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

|  | 2024       | 2023       |
|--|------------|------------|
| <b>Revenus</b>   |            |            |
| Gain (perte) net(te) sur les placements  |            |            |
| Dividendes   | 128 613 \$ | 136 141 \$ |
| Intérêts à distribuer  | 7 740      | 6 616      |
| Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements   | 464 764    | 154 376    |
| Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements  | (53 062)   | 418 049    |
| Gain (perte) net(te) sur les placements  | 548 055    | 715 182    |
| Gain (perte) net(te) sur les instruments financiers dérivés  |            |            |
| Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les swaps   | (8)        | -          |
| Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments financiers dérivés   | (37 506)   | (40 353)   |
| Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments financiers dérivés                                | (13 800)   | 2 274      |
| Gain (perte) net(te) sur les instruments financiers dérivés  | (51 314)   | (38 079)   |
| <b>Autres revenus</b>  |            |            |
| Gain (perte) de change sur la trésorerie   | 6 120      | 1 230      |
| Prêt de valeurs mobilières (voir « Notes propres au Fonds »)   | 697        | 770        |
| Autres   | 57         | 779        |
| Total des autres revenus   | 6 874      | 2 779      |
| Total des revenus (pertes)   | 503 615    | 679 882    |
| <b>Charges</b>   |            |            |
| Frais de dépôt réglementaire   | 52         | 77         |
| Frais supplémentaires de conseils en placement (note 4)  | 10 157     | 9 523      |
| Honoraires des auditeurs   | 9          | 8          |
| Frais de garde   | 607        | 640        |
| Frais de communication de l'information aux porteurs de parts  | 10         | 12         |
| Frais d'administration (note 4)  | 193        | 184        |
| Frais du Comité d'examen indépendant (CEI)   | 3          | 4          |
| Frais d'intérêt  | 22         | 18         |
| Impôt déduit à la source sur le revenu étranger  | 13 573     | 13 947     |
| Coûts de transactions (note 5)   | 5 298      | 2 325      |
| Total des charges  | 29 924     | 26 738     |
| Charges d'exploitation assumées par le gestionnaire du Fonds (note 4)  | (874)      | (925)      |
| Charges, montant net   | 29 050     | 25 813     |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b>           |            |            |
| Série A  | 474 565 \$ | 654 069 \$ |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série</b> |            |            |
| Série A  | 2,56 \$    | 3,36 \$    |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.



# Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

## États financiers

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)

|  | 2024         | 2023         |
|--|--------------|--------------|
| <b>SÉRIE A</b>   |              |              |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables - à l'ouverture de l'exercice</b> | 4 440 164 \$ | 4 242 289 \$ |
| Ajouter (déduire) les variations de l'exercice :   |              |              |
| <b>Exploitation</b>  |              |              |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables       | 474 565      | 654 069      |
| <b>Transactions sur parts rachetables</b>  |              |              |
| Produit de l'émission de titres  | 929 582      | 296 207      |
| Paiement au rachat   | (1 122 302)  | (744 993)    |
| Distributions réinvesties  | 308 953      | 108 838      |
|  | 116 233      | (339 948)    |
| <b>Distributions</b>   |              |              |
| Revenu net de placement  | (113 416)    | (116 246)    |
| Gains nets réalisés sur les placements   | (218 777)    | -            |
|  | (332 193)    | (116 246)    |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables - à la clôture de l'exercice</b>  | 4 698 769 \$ | 4 440 164 \$ |

### Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)

|  | 2024        | 2023        |
|--|-------------|-------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                                    |             |             |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>  | 474 565 \$  | 654 069 \$  |
| <b>Ajustements pour :</b>  |             |             |
| Produit de la vente de placements  | 2 618 096   | 1 581 309   |
| Achat de placements  | (2 465 287) | (1 209 231) |
| (Gain) perte de change latent(e) sur la trésorerie   | 5           | (18)        |
| (Gain) perte net(te) réalisé(e) sur la vente de placements                                     | (464 764)   | (154 376)   |
| Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements                                | 53 062      | (418 049)   |
| Variation de la (plus-value) moins-value latente des instruments financiers dérivés            | 13 800      | (2 274)     |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement                                 | (4 178)     | (3 451)     |
| <b>Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation</b>                                      | 225 299     | 447 979     |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                    |             |             |
| Produit de l'émission de parts rachetables   | 929 765     | 295 673     |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties | (23 240)    | (7 408)     |
| Montant payé au rachat de parts rachetables  | (1 121 907) | (745 342)   |
| <b>Trésorerie nette liée aux activités de financement</b>                                      | (215 382)   | (457 077)   |
| <b>Gain (perte) de change latent(e) sur la trésorerie</b>                                      | (5)         | 18          |
| <b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice</b>                 | 9 912       | (9 080)     |
| <b>Trésorerie, à l'ouverture de l'exercice</b>   | 117 983     | 127 063     |
| <b>Trésorerie, à la clôture de l'exercice</b>  | 127 895 \$  | 117 983 \$  |
| Intérêts reçus   | 6 552       | 6 651       |
| Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt   | 111 972     | 116 457     |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

|  | Nombre<br>d'actions | Coût<br>moyen<br>(\$) | Juste<br>valeur<br>(\$) |
|--|---------------------|-----------------------|-------------------------|
| <b>ACTIONS CANADIENNES</b>                       |                     |                       |                         |
| <b>Consommation discrétionnaire (0,6 %)</b>      |                     |                       |                         |
| Magna International Inc.                         | 528 487             | 29 524                | 31 747                  |
| Total – Consommation discrétionnaire             |                     | 29 524                | 31 747                  |
| <b>Produits industriels (0,4 %)</b>              |                     |                       |                         |
| CAE inc.   | 311 993             | 8 431                 | 11 388                  |
| Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada | 57 409              | 8 553                 | 8 380                   |
| Total – Produits industriels                     |                     | 16 984                | 19 768                  |
| <b>Total – Actions canadiennes (1,0 %)</b>       |                     | <b>46 508</b>         | <b>51 515</b>           |
| <b>ACTIONS ÉTRANGÈRES</b>                        |                     |                       |                         |
| <b>Australie (1,6 %)</b>                         |                     |                       |                         |
| ANZ Group Holdings Limited                       | 116 556             | 2 929                 | 2 953                   |
| Aristocrat Leisure Limited                       | 67 910              | 4 189                 | 4 122                   |
| BlueScope Steel Limited                          | 113 236             | 1 903                 | 1 878                   |
| Brambles Limited                                 | 194 939             | 2 134                 | 3 331                   |
| Cochlear Limited                                 | 62 353              | 10 625                | 16 056                  |
| Coles Group Limited                              | 200 672             | 3 165                 | 3 373                   |
| CSL Limited                                      | 85 000              | 9 609                 | 21 284                  |
| Fortescue Ltd                                    | 225 069             | 4 189                 | 3 630                   |
| Medibank Private Limited                         | 707 911             | 2 291                 | 2 383                   |
| Origin Energy Limited                            | 286 145             | 2 672                 | 2 774                   |
| Pro Medicus Limited                              | 13 233              | 2 755                 | 2 933                   |
| Telstra Group Limited                            | 914 382             | 3 056                 | 3 258                   |
| Transurban Group                                 | 263 972             | 3 145                 | 3 140                   |
| Washington H. Soul Pattinson & Company Limited   | 60 285              | 1 767                 | 1 831                   |
| Wesfarmers Limited                               | 51 148              | 2 633                 | 3 247                   |
| Total – Australie                                |                     | 57 062                | 76 193                  |
| <b>Autriche (0,4 %)</b>                          |                     |                       |                         |
| Erste Group Bank AG                              | 223 425             | 10 050                | 19 843                  |
| OMV AG   | 40 398              | 2 549                 | 2 244                   |
| Voestalpine AG                                   | 30 664              | 1 141                 | 837                     |
| Total – Autriche                                 |                     | 13 740                | 22 924                  |
| <b>Belgique (0,2 %)</b>                          |                     |                       |                         |
| AGEAS SA/NV                                      | 43 394              | 3 091                 | 3 031                   |
| Groupe Bruxelles Lambert SA                      | 23 186              | 2 429                 | 2 278                   |
| UCB SA   | 19 812              | 5 426                 | 5 652                   |
| Total – Belgique                                 |                     | 10 946                | 10 961                  |
| <b>Bermudes (0,5 %)</b>                          |                     |                       |                         |
| Everest Group, Ltd.                              | 16 430              | 4 464                 | 8 560                   |
| Jardine Matheson Holdings Limited                | 236 800             | 18 067                | 13 931                  |
| Total – Bermudes                                 |                     | 22 531                | 22 491                  |
| <b>Brésil (0,6 %)</b>                            |                     |                       |                         |
| Ambev SA   | 4 273 637           | 13 818                | 11 577                  |
| Banco Bradesco SA, CAAE                          | 1 281 174           | 7 731                 | 3 518                   |
| Banco do Brasil SA                               | 1 485 647           | 10 357                | 8 228                   |
| Petróleo Brasileiro S.A., CAAE parrainé          | 213 860             | 2 528                 | 3 953                   |
| Total – Brésil                                   |                     | 34 434                | 27 276                  |

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

|  | Nombre d'actions | Coût moyen (\$) | Juste valeur (\$) |
|--|------------------|-----------------|-------------------|
| <b>Îles Caïmans (0,9 %)</b>                                  |                  |                 |                   |
| Alibaba Group Holding Limited                                | 1 732 627        | 24 113          | 26 431            |
| Baidu, Inc., CAAE parrainé                                   | 39 195           | 7 726           | 4 750             |
| CK Asset Holdings Limited                                    | 523 078          | 4 015           | 3 088             |
| CK Hutchison Holdings Limited                                | 532 617          | 4 765           | 4 104             |
| HKT Trust and HKT Limited                                    | 1 042 789        | 1 782           | 1 853             |
| SITC International Holdings Company Limited                  | 382 246          | 1 402           | 1 463             |
| Total – Îles Caïmans   |                  | 43 803          | 41 689            |
| <b>Chili (0,1 %)</b>   |                  |                 |                   |
| Sociedad Química y Minera de Chile S.A., CAAE parrainé       | 66 362           | 3 901           | 3 469             |
| Total – Chili  |                  | 3 901           | 3 469             |
| <b>Chine (1,0 %)</b>   |                  |                 |                   |
| Anhui Conch Cement Company Limited, cat. H                   | 63 500           | 354             | 234               |
| BYD Company Limited, cat. H                                  | 160 000          | 5 951           | 7 842             |
| China Life Insurance Company Limited, cat. H                 | 1 053 000        | 3 028           | 2 861             |
| China Merchants Bank Co., Ltd., cat. H                       | 1 017 835        | 5 908           | 7 496             |
| Haier Smart Home Co., Ltd., cat. H                           | 2 430 587        | 10 082          | 12 413            |
| Travelsky Technology Limited, cat. H                         | 2 380 000        | 5 748           | 4 566             |
| Weichai Power Co., Ltd., cat. H                              | 4 770 409        | 10 138          | 10 495            |
| Total – Chine  |                  | 41 209          | 45 907            |
| <b>Colombie (0,2 %)</b>                                      |                  |                 |                   |
| Bancolombia S.A., CAAE parrainé                              | 158 450          | 7 709           | 7 177             |
| Ecopetrol SA – CAAE  | 237 724          | 3 783           | 2 706             |
| Total – Colombie   |                  | 11 492          | 9 883             |
| <b>Danemark (2,4 %)</b>                                      |                  |                 |                   |
| Coloplast A/S, série B                                       | 120 900          | 13 320          | 19 029            |
| Danske Bank A/S  | 693 194          | 28 192          | 28 191            |
| Novo Nordisk A/S, cat. B                                     | 428 032          | 28 895          | 52 955            |
| Novonosis (Novozymes), série B                               | 45 721           | 3 764           | 3 709             |
| Pandora A/S  | 14 407           | 1 921           | 3 788             |
| Rockwool A/S, série B  | 2 554            | 1 487           | 1 301             |
| Tryg A/S   | 93 295           | 3 012           | 2 828             |
| Total – Danemark   |                  | 80 591          | 111 801           |
| <b>Finlande (1,9 %)</b>                                      |                  |                 |                   |
| Elisa OYJ, série A   | 39 360           | 2 853           | 2 448             |
| KONE Oyj, série B  | 378 310          | 23 295          | 26 445            |
| Nokia OYJ, CAAE parrainé                                     | 6 088 340        | 33 706          | 38 770            |
| Nordea Bank Abp  | 984 330          | 10 360          | 15 400            |
| Orion OYJ, série B   | 29 191           | 1 641           | 1 858             |
| Sampo OYJ, série A   | 63 862           | 4 245           | 3 754             |
| Total – Finlande   |                  | 76 100          | 88 675            |
| <b>France (10,5 %)</b>                                       |                  |                 |                   |
| Accor SA   | 317 005          | 16 531          | 22 068            |
| Air liquide SA   | 132 144          | 16 280          | 30 710            |
| Air Liquide S.A., actions nominatives avec prime de fidélité | 81 136           | 11 053          | 18 856            |
| Amundi SA  | 134 660          | 13 415          | 12 765            |
| Arkema SA  | 112 513          | 13 972          | 12 333            |
| AXA SA   | 424 565          | 15 510          | 21 699            |
| Bolloré SE   | 192 113          | 1 700           | 1 695             |

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

|  | Nombre<br>d'actions | Coût<br>moyen<br>(\$) | Juste<br>valeur<br>(\$) |
|--|---------------------|-----------------------|-------------------------|
| Bureau Veritas SA  | 76 955              | 3 082                 | 3 362                   |
| Cargemini SE   | 33 048              | 5 512                 | 7 749                   |
| Compagnie Générale des Établissements Michelin                     | 714 629             | 36 982                | 33 731                  |
| Crédit Agricole SA   | 188 285             | 3 269                 | 3 726                   |
| Danone SA  | 36 705              | 3 245                 | 3 550                   |
| Dassault Systèmes SE   | 433 200             | 22 652                | 21 523                  |
| Hermes International   | 8 570               | 17 655                | 29 390                  |
| Klépierre SA   | 61 105              | 2 577                 | 2 530                   |
| La Française des Jeux SACA   | 28 685              | 1 698                 | 1 584                   |
| L'Oréal SA   | 65 409              | 19 484                | 33 195                  |
| L'Oréal SA, actions nominatives avec prime de fidélité             | 13 029              | 5 014                 | 6 612                   |
| LVMH Moët Hennessy – Louis Vuitton SE                              | 51 796              | 23 067                | 48 685                  |
| Orange SA  | 220 816             | 3 400                 | 3 155                   |
| Renault SA   | 51 075              | 2 885                 | 3 557                   |
| Rexel SA   | 799 942             | 26 137                | 29 027                  |
| Safran SA  | 89 692              | 14 165                | 28 164                  |
| Sanofi   | 269 212             | 38 669                | 37 422                  |
| Schneider Electric SE  | 37 401              | 5 033                 | 13 290                  |
| Société Générale SA  | 74 653              | 2 816                 | 3 005                   |
| Teleperformance SE   | 286 415             | 50 139                | 35 312                  |
| TotalEnergies SE   | 300 109             | 18 938                | 23 972                  |
| <b>Total – France</b>  |                     | <b>394 880</b>        | <b>492 667</b>          |
| <b>Allemagne (8,6 %)</b>   |                     |                       |                         |
| adidas AG  | 48 900              | 9 959                 | 17 261                  |
| Allianz SE, actions nominatives                                    | 9 771               | 3 225                 | 4 304                   |
| BASF SE  | 712 145             | 45 764                | 45 014                  |
| Bayer AG, actions nominatives                                      | 620 048             | 26 998                | 17 827                  |
| Bayerische Motoren Werke (BMW) AG                                  | 32 193              | 3 922                 | 3 786                   |
| Beiersdorf AG  | 17 108              | 3 165                 | 3 158                   |
| Commerzbank AG   | 148 338             | 2 165                 | 3 473                   |
| Continental AG   | 376 550             | 38 950                | 36 349                  |
| Daimler Truck Holding AG   | 724 369             | 36 630                | 39 743                  |
| Deutsche Bank AG, actions nominatives                              | 140 015             | 2 193                 | 3 469                   |
| Deutsche Boerse AG   | 12 949              | 4 196                 | 4 289                   |
| Deutsche Telekom AG, actions nominatives                           | 104 098             | 3 442                 | 4 478                   |
| Evonik Industries AG   | 808 602             | 22 385                | 20 144                  |
| Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA                               | 458 145             | 23 576                | 29 985                  |
| GEA Group AG   | 41 523              | 2 854                 | 2 957                   |
| Hannover Rueck SE  | 7 918               | 2 597                 | 2 846                   |
| Heidelberg Materials AG  | 16 505              | 1 684                 | 2 931                   |
| Henkel AG & Co. KGaA, privilégiées                                 | 32 948              | 3 675                 | 4 157                   |
| Infineon Technologies AG   | 507 700             | 23 909                | 23 705                  |
| Mercedes-Benz Group AG, actions nominatives                        | 232 102             | 21 378                | 18 594                  |
| Merck KGaA   | 149 076             | 30 832                | 31 049                  |
| MTU Aero Engines AG  | 23 817              | 6 490                 | 11 416                  |
| Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG, actions nominatives | 4 386               | 2 015                 | 3 171                   |
| Porsche Automobil Holding SE, privilégiées, sans droit de vote     | 46 857              | 4 419                 | 2 535                   |
| Rational AG  | 1 422               | 1 628                 | 1 742                   |
| RWE AG, cat. A   | 68 172              | 3 121                 | 2 926                   |
| SAP SE   | 150 312             | 23 074                | 52 879                  |
| Talanx AG  | 15 918              | 1 431                 | 1 947                   |
| Volkswagen AG, privilégiées  | 30 217              | 6 481                 | 4 007                   |
| Vonovia SE   | 56 333              | 3 507                 | 2 458                   |
| <b>Total – Allemagne</b>   |                     | <b>365 665</b>        | <b>402 600</b>          |

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

|   | Nombre<br>d'actions | Coût<br>moyen<br>(\$) | Juste<br>valeur<br>(\$) |
|---|---------------------|-----------------------|-------------------------|
| <b>Hong Kong (2,2 %)</b>                          |                     |                       |                         |
| AIA Group Limited                                 | 4 293 711           | 47 545                | 44 648                  |
| China Overseas Land & Investment Ltd.             | 4 883 105           | 10 950                | 11 208                  |
| CLP Holdings Limited                              | 1 025 000           | 12 541                | 12 388                  |
| Galaxy Entertainment Group Limited                | 3 705 125           | 19 590                | 22 439                  |
| Henderson Land Development Company Limited        | 398 813             | 2 121                 | 1 738                   |
| Power Assets Holdings Limited                     | 379 662             | 2 963                 | 3 812                   |
| Sun Hung Kai Properties Limited                   | 250 020             | 4 206                 | 3 454                   |
| Swire Pacific Limited, cat. A                     | 115 756             | 1 235                 | 1 510                   |
| Total – Hong Kong                                 |                     | 101 151               | 101 197                 |
| <b>Hongrie (0,2 %)</b>                            |                     |                       |                         |
| OTP Bank Nyrt                                     | 97 837              | 6 907                 | 7 680                   |
| Total – Hongrie                                   |                     | 6 907                 | 7 680                   |
| <b>Inde (0,8 %)</b>                               |                     |                       |                         |
| HDFC Bank Limited, CAAE                           | 285 524             | 21 210                | 26 210                  |
| ICICI Bank Limited, CAAE                          | 281 989             | 3 679                 | 12 103                  |
| Total – Inde                                      |                     | 24 889                | 38 313                  |
| <b>Indonésie (0,2 %)</b>                          |                     |                       |                         |
| PT Bank Rakyat Indonesia (Persero) Tbk            | 22 921 800          | 10 448                | 8 314                   |
| Total – Indonésie                                 |                     | 10 448                | 8 314                   |
| <b>Irlande (1,6 %)</b>                            |                     |                       |                         |
| Accenture PLC, cat. A                             | 31 480              | 11 903                | 15 919                  |
| Bank of Ireland Group Plc                         | 2 035 944           | 29 980                | 26 686                  |
| Icon Public Limited Company                       | 36 981              | 6 812                 | 11 148                  |
| Medtronic Public Limited Company                  | 175 741             | 19 590                | 20 179                  |
| Total – Irlande                                   |                     | 68 285                | 73 932                  |
| <b>Île de Man (0,2 %)</b>                         |                     |                       |                         |
| Entain PLC  | 684 662             | 9 606                 | 8 429                   |
| Total – Île de Man                                |                     | 9 606                 | 8 429                   |
| <b>Israël (0,7 %)</b>                             |                     |                       |                         |
| Check Point Software Technologies, Ltd.           | 62 718              | 9 684                 | 16 832                  |
| CyberArk Software Ltd.                            | 28 969              | 5 152                 | 13 873                  |
| Total – Israël                                    |                     | 14 836                | 30 705                  |
| <b>Italie (2,0 %)</b>                             |                     |                       |                         |
| Assicurazioni Generali SPA                        | 105 647             | 2 862                 | 4 292                   |
| Enel SPA  | 2 738 311           | 26 864                | 28 155                  |
| Eni SPA   | 144 074             | 2 772                 | 2 829                   |
| Intesa Sanpaolo S.p.A.                            | 675 734             | 3 760                 | 3 885                   |
| Leonardo SPA                                      | 454 710             | 4 407                 | 17 592                  |
| Mediobanca Banca di Credito Finanziario S.p.A.    | 149 720             | 2 523                 | 3 136                   |
| Prismian SPA                                      | 167 876             | 5 342                 | 15 481                  |
| Recordati Industria Chimica e Farmaceutica S.p.A. | 197 000             | 13 367                | 14 836                  |
| UniCredit SPA                                     | 60 222              | 1 679                 | 3 456                   |
| Total – Italie                                    |                     | 63 576                | 93 662                  |
| <b>Japon (14,5 %)</b>                             |                     |                       |                         |
| ANA Holdings Inc.                                 | 45 993              | 1 381                 | 1 199                   |
| Asahi Intecc Co., Ltd.                            | 473 600             | 11 228                | 11 039                  |
| ASICS Corporation                                 | 132 065             | 3 234                 | 3 696                   |

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

|  | Nombre<br>d'actions | Coût<br>moyen<br>(\$) | Juste<br>valeur<br>(\$) |
|--|---------------------|-----------------------|-------------------------|
| Bridgestone Corp.                          | 316 241             | 16 496                | 15 283                  |
| Canon Inc.                                 | 56 521              | 1 901                 | 2 637                   |
| Capcom Co., Ltd.                           | 83 452              | 1 945                 | 2 615                   |
| Chubu Electric Power Company, Incorporated | 187 154             | 3 182                 | 2 815                   |
| Chugai Pharmaceutical Co., Ltd.            | 84 244              | 3 768                 | 5 328                   |
| Dai Nippon Printing Co., Ltd.              | 120 325             | 1 810                 | 2 424                   |
| Daikin Industries, Ltd.                    | 80 500              | 9 015                 | 13 557                  |
| Daiwa House Industry Co., Ltd.             | 56 935              | 2 046                 | 2 507                   |
| DENSO Corporation                          | 444 500             | 6 434                 | 8 865                   |
| DISCO Corporation                          | 6 485               | 1 644                 | 2 516                   |
| FANUC Corporation                          | 581 507             | 27 009                | 21 836                  |
| Fukuoka Financial Group, Inc.              | 273 978             | 9 934                 | 9 878                   |
| Hitachi, Ltd.                              | 491 300             | 4 322                 | 17 358                  |
| Honda Motor Co., Ltd.                      | 234 435             | 3 201                 | 3 169                   |
| Hoya Corporation                           | 239 310             | 36 005                | 42 745                  |
| Idemitsu Kosan Co., Ltd.                   | 267 043             | 1 812                 | 2 505                   |
| Iida Group Holdings Co., Ltd.              | 339 037             | 6 692                 | 7 323                   |
| INPEX Corporation                          | 145 770             | 2 142                 | 2 625                   |
| ITOCHU Corporation                         | 34 981              | 1 088                 | 2 475                   |
| Japan Post Holdings Co., Ltd.              | 171 306             | 1 759                 | 2 315                   |
| Japan Post Insurance Co., Ltd.             | 42 023              | 997                   | 1 104                   |
| JFE Holdings, Inc.                         | 164 916             | 3 081                 | 2 662                   |
| Kawasaki Kisen Kaisha, Ltd.                | 106 046             | 1 618                 | 2 184                   |
| KDDI Corporation                           | 60 240              | 2 424                 | 2 760                   |
| Keyence Corporation                        | 93 833              | 30 066                | 54 883                  |
| Kirin Holdings Company, Limited            | 142 008             | 2 942                 | 2 649                   |
| Komatsu, Ltd.                              | 755 900             | 28 802                | 30 014                  |
| Marubeni Corporation                       | 108 567             | 1 460                 | 2 338                   |
| McDonald's Holdings Company (Japan), Ltd.  | 24 479              | 1 371                 | 1 381                   |
| Meiji Holdings Co., Ltd.                   | 70 480              | 2 571                 | 2 059                   |
| Minebea Mitsumi Inc.                       | 701 406             | 19 552                | 16 189                  |
| MISUMI Group Inc.                          | 362 800             | 12 619                | 8 019                   |
| Mitsubishi Corporation                     | 101 422             | 1 679                 | 2 385                   |
| Mitsui & Co., Ltd.                         | 80 780              | 1 836                 | 2 409                   |
| Mitsui O.S.K. Lines, Ltd.                  | 60 795              | 2 173                 | 3 035                   |
| MS&AD Insurance Group Holdings, Inc.       | 76 093              | 1 001                 | 2 391                   |
| Murata Manufacturing Co., Ltd.             | 710 300             | 18 748                | 16 318                  |
| Nintendo Co., Ltd.                         | 35 171              | 2 341                 | 2 945                   |
| Nippon Sanso Holdings Corporation          | 522 489             | 18 060                | 20 857                  |
| Nippon Steel Corporation                   | 112 949             | 2 593                 | 3 260                   |
| Nippon Telegraph and Telephone Corporation | 1 983 619           | 2 641                 | 2 853                   |
| Nippon Yusen Kabushiki Kaisha              | 74 482              | 2 200                 | 3 559                   |
| OBIC Co., Ltd.                             | 480 000             | 18 063                | 20 471                  |
| Olympus Corporation                        | 722 819             | 16 854                | 15 476                  |
| ONO Pharmaceutical Co., Ltd.               | 112 705             | 3 567                 | 1 680                   |
| Oracle Corporation Japan                   | 10 099              | 819                   | 1 390                   |
| Osaka Gas Co., Ltd.                        | 75 003              | 1 675                 | 2 357                   |
| Panasonic Holdings Corporation             | 169 792             | 2 399                 | 2 534                   |
| Recruit Holdings Co., Ltd.                 | 44 274              | 4 221                 | 4 428                   |
| Resona Holdings, Inc.                      | 2 105 557           | 19 370                | 22 025                  |
| SCREEN Holdings Co., Ltd.                  | 24 095              | 3 242                 | 2 048                   |
| SCSK Corporation                           | 41 928              | 1 034                 | 1 264                   |
| Sekisui House, Ltd.                        | 69 918              | 1 776                 | 2 393                   |
| Shimadzu Corporation                       | 291 200             | 12 284                | 11 765                  |
| Shin-Etsu Chemical Co., Ltd.               | 517 600             | 10 049                | 24 605                  |

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

|  | Nombre<br>d'actions | Coût<br>moyen<br>(\$) | Juste<br>valeur<br>(\$) |
|--|---------------------|-----------------------|-------------------------|
| Shionogi & Co., Ltd.                             | 210 783             | 4 644                 | 4 245                   |
| SMC Corporation                                  | 50 027              | 21 360                | 28 001                  |
| SoftBank Corp.                                   | 1 497 133           | 2 407                 | 2 706                   |
| SUMCO Corporation                                | 657 600             | 12 222                | 7 003                   |
| Sumitomo Corporation                             | 75 632              | 1 588                 | 2 337                   |
| Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc.            | 216 441             | 5 331                 | 7 492                   |
| Suntory Beverage & Food Limited                  | 569 414             | 26 489                | 25 981                  |
| Systemex Corporation                             | 742 500             | 21 116                | 19 583                  |
| T&D Holdings, Inc.                               | 300 037             | 6 665                 | 7 868                   |
| Takeda Pharmaceutical Company Limited            | 453 229             | 17 607                | 17 272                  |
| TDK Corporation                                  | 1 536 760           | 27 579                | 28 432                  |
| Terumo Corporation                               | 668 800             | 14 903                | 18 500                  |
| The Kansai Electric Power Company, Incorporated  | 165 281             | 2 946                 | 2 676                   |
| Tokyo Electron, Ltd.                             | 13 389              | 2 913                 | 2 917                   |
| Toray Industries, Inc.                           | 1 869 820           | 12 755                | 16 954                  |
| Yamaha Motor Co., Ltd.                           | 210 148             | 2 053                 | 2 657                   |
| ZOZO, Inc.                                       | 38 688              | 1 534                 | 1 718                   |
| <b>Total – Japon</b>                             |                     | <b>598 288</b>        | <b>681 742</b>          |
| <b>Jersey (0,5 %)</b>                            |                     |                       |                         |
| Experian PLC                                     | 387 000             | 12 419                | 23 798                  |
| <b>Total – Jersey</b>                            |                     | <b>12 419</b>         | <b>23 798</b>           |
| <b>Luxembourg (0,8 %)</b>                        |                     |                       |                         |
| ArcelorMittal SA                                 | 890 188             | 26 927                | 29 628                  |
| Eurofins Scientific SE                           | 97 284              | 6 864                 | 7 133                   |
| <b>Total – Luxembourg</b>                        |                     | <b>33 791</b>         | <b>36 761</b>           |
| <b>Mexique (0,2 %)</b>                           |                     |                       |                         |
| Grupo Financiero Banorte, S.A.B. de C.V., cat. O | 871 200             | 5 670                 | 8 070                   |
| <b>Total – Mexique</b>                           |                     | <b>5 670</b>          | <b>8 070</b>            |
| <b>Pays-Bas (6,2 %)</b>                          |                     |                       |                         |
| Adyen N.V.                                       | 4 997               | 10 441                | 10 597                  |
| AerCap Holdings NV                               | 25 751              | 3 293                 | 3 542                   |
| ASM International N.V.                           | 3 002               | 2 515                 | 2 462                   |
| ASML Holding NV                                  | 71 720              | 32 579                | 72 504                  |
| EXOR NV  | 27 837              | 4 314                 | 3 655                   |
| Ferrari NV                                       | 40 761              | 13 222                | 25 138                  |
| Heineken NV                                      | 55 187              | 7 068                 | 5 633                   |
| IMCD NV  | 65 930              | 12 110                | 14 035                  |
| ING Groep NV                                     | 1 721 692           | 33 766                | 38 698                  |
| Koninklijke Ahold Delhaize NV                    | 74 339              | 2 731                 | 3 485                   |
| Koninklijke KPN NV                               | 672 388             | 3 138                 | 3 518                   |
| Koninklijke Philips NV                           | 341 120             | 13 451                | 12 443                  |
| NN Group NV                                      | 58 869              | 3 807                 | 3 685                   |
| Randstad NV                                      | 428 044             | 27 054                | 25 837                  |
| Stellantis NV                                    | 184 343             | 4 158                 | 3 478                   |
| Universal Music Group N.V.                       | 979 584             | 37 474                | 35 934                  |
| Wolters Kluwer NV                                | 118 346             | 21 935                | 28 216                  |
| <b>Total – Pays-Bas</b>                          |                     | <b>233 056</b>        | <b>292 860</b>          |
| <b>Nouvelle-Zélande (0,0 %)</b>                  |                     |                       |                         |
| Spark New Zealand Limited                        | 479 703             | 1 925                 | 1 139                   |
| <b>Total – Nouvelle-Zélande</b>                  |                     | <b>1 925</b>          | <b>1 139</b>            |

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

|   | Nombre<br>d'actions | Coût<br>moyen<br>(\$) | Juste<br>valeur<br>(\$) |
|---|---------------------|-----------------------|-------------------------|
| <b>Norvège (1,4 %)</b>                          |                     |                       |                         |
| DNB Bank ASA                                    | 319 753             | 7 070                 | 9 164                   |
| Equinor ASA                                     | 1 080 331           | 42 512                | 36 704                  |
| Equinor ASA, CAAE                               | 244 408             | 6 474                 | 8 323                   |
| Kongsberg Gruppen ASA                           | 20 617              | 2 873                 | 3 334                   |
| Norsk Hydro ASA                                 | 984 493             | 5 417                 | 7 787                   |
| Orkla ASA                                       | 187 902             | 2 173                 | 2 335                   |
| Total – Norvège                                 |                     | 66 519                | 67 647                  |
| <b>Panama (0,2 %)</b>                           |                     |                       |                         |
| Carnival Corporation                            | 309 830             | 7 385                 | 11 099                  |
| Total – Panama                                  |                     | 7 385                 | 11 099                  |
| <b>Portugal (0,1 %)</b>                         |                     |                       |                         |
| Galp Energia, SGPS, S.A.                        | 113 178             | 2 415                 | 2 697                   |
| Total – Portugal                                |                     | 2 415                 | 2 697                   |
| <b>Singapour (1,2 %)</b>                        |                     |                       |                         |
| CapitaLand Ascendas REIT                        | 7 576 991           | 21 986                | 20 479                  |
| DBS Group Holdings Ltd.                         | 353 060             | 7 352                 | 16 233                  |
| Keppel Ltd.                                     | 377 112             | 2 368                 | 2 714                   |
| Oversea-Chinese Banking Corporation Limited     | 230 566             | 2 729                 | 4 047                   |
| Singapore Airlines Limited                      | 419 705             | 2 497                 | 2 836                   |
| Singapore Exchange Limited                      | 209 127             | 1 998                 | 2 801                   |
| Singapore Technologies Engineering Limited      | 420 753             | 1 526                 | 2 063                   |
| United Overseas Bank Limited                    | 95 515              | 2 541                 | 3 654                   |
| Wilmar International, Ltd.                      | 539 120             | 1 916                 | 1 757                   |
| Total – Singapour                               |                     | 44 913                | 56 584                  |
| <b>Corée du Sud (0,6 %)</b>                     |                     |                       |                         |
| Samsung Electronics Co., Ltd.                   | 414 321             | 22 009                | 21 493                  |
| Shinhan Financial Group Co., Ltd.               | 170 048             | 10 582                | 7 838                   |
| Total – Corée du Sud                            |                     | 32 591                | 29 331                  |
| <b>Espagne (3,1 %)</b>                          |                     |                       |                         |
| ACS, Actividades de Construcción y Servicios SA | 46 784              | 1 479                 | 3 375                   |
| Aena SME, S.A.                                  | 13 735              | 3 705                 | 4 030                   |
| Amadeus IT Group, SA                            | 442 055             | 35 349                | 44 701                  |
| CaixaBank, SA                                   | 3 406 040           | 26 687                | 26 557                  |
| Iberdrola SA                                    | 207 724             | 3 619                 | 4 112                   |
| Industria de Diseño Textil, SA                  | 796 622             | 32 959                | 58 625                  |
| Repsol SA                                       | 203 812             | 4 291                 | 3 563                   |
| Total – Espagne                                 |                     | 108 089               | 144 963                 |
| <b>Suède (1,2 %)</b>                            |                     |                       |                         |
| Atlas Copco AB, cat. A                          | 696 021             | 9 397                 | 15 305                  |
| Atlas Copco AB, cat. B                          | 1 157 800           | 18 333                | 22 533                  |
| Essity AB, cat. B                               | 114 137             | 4 480                 | 4 387                   |
| Evolution AB                                    | 28 139              | 3 948                 | 3 105                   |
| Industrivärden AB, cat. A                       | 78 139              | 2 917                 | 3 542                   |
| Investor Aktiebolag, cat. B                     | 156 157             | 4 289                 | 5 935                   |
| Volvo AB, cat. B                                | 85 470              | 3 132                 | 2 981                   |
| Total – Suède                                   |                     | 46 496                | 57 788                  |
| <b>Suisse (10,0 %)</b>                          |                     |                       |                         |
| ABB Ltd, actions nominatives                    | 51 998              | 2 393                 | 4 021                   |

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.



# Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

|   | Nombre<br>d'actions | Coût<br>moyen<br>(\$) | Juste<br>valeur<br>(\$) |
|---|---------------------|-----------------------|-------------------------|
| Alcon Inc.  | 138 700             | 11 297                | 16 883                  |
| Bâloise Holding SA, actions nominatives                           | 11 819              | 3 140                 | 3 071                   |
| Chocoladefabriken Lindt & Spruengli AG, actions nominatives       | 20                  | 2 689                 | 3 167                   |
| Chubb Limited   | 42 080              | 9 388                 | 16 713                  |
| Compagnie Financière Richemont SA, série A, actions nominatives   | 55 420              | 11 923                | 12 109                  |
| Ems-Chemie Holding AG, actions nominatives                        | 2 033               | 2 265                 | 1 968                   |
| Galderma Group AG   | 78 920              | 10 279                | 12 575                  |
| Geberit AG  | 4 685               | 3 882                 | 3 801                   |
| Givaudan SA, actions nominatives                                  | 556                 | 3 729                 | 3 502                   |
| Holcim AG   | 25 059              | 2 284                 | 3 454                   |
| Julius Baer Group Ltd.  | 424 829             | 33 196                | 39 394                  |
| Kuehne + Nagel International AG, actions nominatives              | 97 208              | 25 379                | 31 955                  |
| Logitech International S.A., actions nominatives                  | 36 746              | 4 429                 | 4 341                   |
| Lonza Group AG, actions nominatives                               | 42 038              | 32 187                | 35 611                  |
| Nestlé S.A., actions nominatives                                  | 241 146             | 34 144                | 28 424                  |
| Novartis AG, actions nominatives                                  | 225 608             | 25 488                | 31 562                  |
| Novartis AG, CAAE parrainé  | 55 860              | 6 252                 | 7 814                   |
| Partners Group Holding AG   | 10 682              | 16 138                | 20 842                  |
| Roche Holding AG, sans droit de vote                              | 199 159             | 75 292                | 80 132                  |
| Schindler Holding AG, certificat de participation                 | 34 512              | 9 719                 | 13 668                  |
| Schindler Holding AG, actions nominatives                         | 11 468              | 4 099                 | 4 494                   |
| SGS SA  | 142 600             | 16 399                | 20 525                  |
| Sika AG, actions nominatives                                      | 42 160              | 10 320                | 14 402                  |
| Swiss Prime Site AG, actions nominatives                          | 20 670              | 2 565                 | 3 233                   |
| Swisscom SA, actions nominatives                                  | 4 166               | 2 959                 | 3 326                   |
| UBS Group AG, actions nominatives                                 | 653 512             | 24 560                | 28 646                  |
| VAT Group AG  | 34 446              | 9 617                 | 18 616                  |
| Zurich Insurance Group AG   | 4 612               | 2 599                 | 3 939                   |
| <b>Total – Suisse</b>   |                     | <b>398 611</b>        | <b>472 188</b>          |
| <b>Taiwan (2,3 %)</b>   |                     |                       |                         |
| ASE Technology Holding Co., Ltd.                                  | 1 471 401           | 5 032                 | 10 382                  |
| Hon Hai Precision Industry Co., Ltd.                              | 878 480             | 3 456                 | 7 033                   |
| MediaTek Inc.   | 237 000             | 7 821                 | 14 627                  |
| Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited                | 503 000             | 5 552                 | 23 610                  |
| Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited, CAAE parrainé | 183 300             | 7 195                 | 52 036                  |
| <b>Total – Taiwan</b>   |                     | <b>29 056</b>         | <b>107 688</b>          |
| <b>Royaume-Uni (13,3 %)</b>                                       |                     |                       |                         |
| 3i Group plc  | 71 663              | 1 598                 | 4 576                   |
| Ashtead Group PLC   | 138 890             | 11 603                | 12 349                  |
| AstraZeneca PLC   | 131 660             | 23 541                | 24 636                  |
| Auto Trader Group PLC   | 246 502             | 2 531                 | 3 508                   |
| BAE Systems PLC   | 597 473             | 5 926                 | 12 321                  |
| Barclays PLC  | 7 371 150           | 22 514                | 35 483                  |
| BP PLC  | 358 220             | 2 860                 | 2 537                   |
| Bunzl PLC   | 53 900              | 2 582                 | 3 190                   |
| Centrica PLC  | 1 335 913           | 3 303                 | 3 211                   |
| Compass Group PLC   | 757 913             | 20 292                | 36 215                  |
| Diageo PLC  | 1 159 017           | 57 482                | 52 941                  |
| Diploma PLC   | 156 968             | 6 966                 | 12 001                  |
| Evraz plc   | 285 858             | 2 012                 | –                       |
| GSK plc   | 165 381             | 4 640                 | 3 982                   |
| Haleon PLC  | 1 828 830           | 12 008                | 12 384                  |
| Halma plc   | 196 568             | 7 038                 | 9 458                   |

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

|  | Nombre d'actions | Coût moyen (\$)  | Juste valeur (\$) |
|--|------------------|------------------|-------------------|
| Hargreaves Lansdown PLC  | 97 269           | 2 258            | 1 922             |
| HSBC Holdings PLC  | 2 573 218        | 29 561           | 36 351            |
| InterContinental Hotels Group PLC  | 84 560           | 6 766            | 15 141            |
| Intertek Group PLC   | 276 365          | 21 919           | 23 507            |
| J Sainsbury PLC  | 5 881 205        | 28 883           | 28 911            |
| London Stock Exchange Group PLC  | 153 488          | 22 015           | 31 066            |
| Melrose Industries PLC   | 1 004 408        | 8 524            | 10 006            |
| NatWest Group PLC  | 3 107 625        | 17 084           | 22 484            |
| Next PLC   | 21 854           | 2 436            | 3 733             |
| Pearson PLC  | 151 858          | 2 820            | 3 499             |
| Reckitt Benckiser Group PLC  | 449 418          | 33 894           | 39 025            |
| RELX PLC   | 562 557          | 18 499           | 36 610            |
| Rio Tinto PLC  | 36 569           | 3 221            | 3 094             |
| Rio Tinto plc, CAAE parrainé   | 82 608           | 5 520            | 6 983             |
| Shell plc  | 933 648          | 41 050           | 42 034            |
| Smiths Group PLC   | 82 627           | 2 316            | 2 547             |
| Standard Chartered PLC   | 783 593          | 9 904            | 13 876            |
| Tesco PLC  | 2 767 781        | 15 356           | 18 314            |
| The Sage Group PLC   | 747 337          | 14 049           | 16 954            |
| Unilever PLC   | 425 330          | 32 030           | 34 645            |
| Vodafone Group PLC   | 2 698 872        | 3 290            | 3 308             |
| <b>Total – Royaume-Uni</b>   |                  | <b>508 291</b>   | <b>622 802</b>    |
| <b>États-Unis (0,2 %)</b>  |                  |                  |                   |
| Yum China Holdings, Inc.   | 137 150          | 7 283            | 9 504             |
| <b>Total – États-Unis</b>  |                  | <b>7 283</b>     | <b>9 504</b>      |
| <b>Fonds négociés en bourse (3,1 %)</b>  |                  |                  |                   |
| iShares Core MSCI EAFE ETF   | 1 444 074        | 145 114          | 145 886           |
| <b>Total – Fonds négociés en bourse</b>  |                  | <b>145 114</b>   | <b>145 886</b>    |
| <b>Total – Actions étrangères (95,7 %)</b>                                     |                  | <b>3 737 964</b> | <b>4 491 315</b>  |
| <b>Total – Placements (96,7 %)</b>   |                  | <b>3 784 472</b> | <b>4 542 830</b>  |
| <b>Trésorerie et autres éléments de l'actif net (3,3 %)</b>                    |                  |                  | <b>155 939</b>    |
| <b>Actif net total attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)</b> |                  |                  | <b>4 698 769</b>  |

## Liste des instruments dérivés

(en milliers de dollars)

### CONTRATS DE CHANGE À TERME

| Contrats | Payer                   | Recevoir                 | Taux    | Date d'échéance | Juste valeur (\$) | Contrepartie                    | Notation de la contrepartie* |
|----------|-------------------------|--------------------------|---------|-----------------|-------------------|---------------------------------|------------------------------|
| 1        | 265 143 Dollar canadien | 28 940 061 Yen japonais  | 109,149 | 2025-03-19      | 751               | Citigroup Global Markets Inc.   | A+                           |
| 1        | 287 335 Dollar canadien | 206 166 Dollar américain | 0,718   | 2025-03-19      | 8 181             | Banque Royale du Canada         | AA-                          |
| 1        | 94 359 Euro             | 141 492 Dollar canadien  | 1,499   | 2025-03-19      | 920               | State Street Bank and Trust Co. | AA-                          |
|          |                         |                          |         |                 | 9 852             |                                 |                              |
| 1        | 140 698 Dollar canadien | 78 170 Livre sterling    | 0,556   | 2025-03-19      | (502)             | La Banque Toronto-Dominion      | AA-                          |
| 1        | 190 735 Euro            | 280 154 Dollar canadien  | 1,469   | 2025-03-19      | (3 993)           | La Banque Toronto-Dominion      | AA-                          |
| 1        | 78 170 Livre sterling   | 136 807 Dollar canadien  | 1,750   | 2025-03-19      | (3 388)           | La Banque Toronto-Dominion      | AA-                          |
| 1        | 88 028 Franc suisse     | 140 047 Dollar canadien  | 1,591   | 2025-03-19      | (133)             | La Banque Toronto-Dominion      | AA-                          |
| 1        | 65 770 Dollar américain | 388 312 Réal brésilien   | 5,904   | 2025-03-19      | (5 341)           | La Banque Toronto-Dominion      | AA-                          |

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars)

### Liste des instruments dérivés (suite)

| Contrats                                  | Payer                   | Recevoir                  | Taux   | Date d'échéance | Juste valeur (\$)   | Contrepartie            | Notation de la contrepartie* |
|---|-------------------------|---------------------------|--------|-----------------|---------------------|-------------------------|------------------------------|
| 1   | 64 039 Dollar américain | 5 428 656 Roupie indienne | 84,771 | 2025-03-19      | (1 571)<br>(14 928) | Banque Royale du Canada | AA-                          |
| <b>Total – Contrats de change à terme</b> |                         |                           |        |                 | (5 076)             |                         |                              |

\* Source : Agence de notation Standard & Poor's.

# Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

## Notes propres au Fonds

(en milliers de dollars)

### Instruments financiers

Le Fonds collectif d'actions internationales GPPMD (le « Fonds ») investit dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres mondiaux ainsi que dans des contrats dérivés, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Ces placements exposent le Fonds aux risques liés aux instruments financiers. L'exposition et la sensibilité du Fonds à ces risques figurent ci-après. Une description de ces risques et de la manière dont le Fonds les gère est fournie à la note 8 des notes annexes.

### Risque de crédit

L'exposition du Fonds au risque de crédit se rapporte surtout aux placements dans des actions privilégiées et des instruments dérivés. La valeur comptable des actions privilégiées figurant dans l'inventaire du portefeuille de même que la trésorerie figurant dans les états de la situation financière constituent l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. La valeur comptable des instruments financiers dérivés inscrits à l'actif dans les états de la situation financière constitue l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit découlant des instruments dérivés.

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds avait investi dans des actions privilégiées assorties des notations suivantes :

| Notation                    | % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 31 décembre 2024 | % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 31 décembre 2023 |
|-----------------------------|--|--|
| <b>Actions privilégiées</b> |  |  |
| Pfd-2                       | 0,2 %  | 0,2 %  |
| Aucune notation             | 0,1 %  | 0,1 %  |
| <b>Total</b>                | <b>0,3 %</b>   | <b>0,3 %</b>   |

Toutes les notations ont été attribuées par des agences de notation externes comme Dominion Bond Rating Service, Standard & Poor's et Moody's.

### Risque de change

L'exposition aux devises au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023 est présentée dans le tableau ci-après.

| Devises                 | Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables |            |            | Exposition nette aux devises | % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables |
|-------------------------|--|------------|------------|------------------------------|--|
|                         | Placements à leur juste valeur   |            |            |                              |  |
| <b>31 décembre 2024</b> |  |            |            |                              |  |
| Dollar américain        | 79 887 \$  | 485 966 \$ | 108 458 \$ | 674 311 \$                   | 14,4 %   |
| Euro                    | 5 462  | 1 639 417  | (422 891)  | 1 221 988                    | 26,0 %   |
| Dollar australien       | 223  | 76 192     | -          | 76 415                       | 1,6 %  |
| Réal brésilien          | 627  | 19 805     | 88 933     | 109 365                      | 2,3 %  |
| Couronne danoise        | 2 103  | 111 801    | -          | 113 904                      | 2,4 %  |
| Dollar de Hong Kong     | 614  | 193 548    | (449)      | 193 713                      | 4,1 %  |
| Forint hongrois         | -  | 7 680      | -          | 7 680                        | 0,2 %  |

| Devises                  | Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables |                     |                    | Exposition nette aux devises | % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables |
|--------------------------|--|---------------------|--------------------|------------------------------|--|
|                          | Placements à leur juste valeur   |                     |                    |                              |  |
| Roupie indienne          | -  | -                   | 90 222             | 90 222                       | 1,9 %  |
| Rupiah indonésienne      | 235  | 8 314               | -                  | 8 549                        | 0,2 %  |
| Yen japonais             | 780  | 681 742             | 265 963            | 948 485                      | 20,2 %   |
| Peso mexicain            | -  | 8 070               | -                  | 8 070                        | 0,2 %  |
| Nouveau dollar taïwanais | 202  | 55 653              | -                  | 55 855                       | 1,2 %  |
| Dollar néo-zélandais     | -  | 1 139               | -                  | 1 139                        | 0,0 %  |
| Couronne norvégienne     | -  | 59 324              | -                  | 59 324                       | 1,3 %  |
| Livre anglaise           | 1 219  | 566 373             | (647)              | 566 945                      | 12,1 %   |
| Dollar de Singapour      | 49   | 56 584              | -                  | 56 633                       | 1,2 %  |
| Won sud-coréen           | (475)  | 29 331              | 136                | 28 992                       | 0,6 %  |
| Couronne suédoise        | 42   | 73 187              | -                  | 73 229                       | 1,6 %  |
| Franc suisse             | 20 587   | 447 661             | (140 180)          | 328 068                      | 7,0 %  |
| <b>Total</b>             | <b>111 555</b>   | <b>\$ 4 521 787</b> | <b>\$ (10 455)</b> | <b>\$ 4 622 887</b>          | <b>\$ 98,5 %</b>   |

#### 31 décembre 2023

|                          |               |                     |                   |                     |                  |
|--------------------------|---------------|---------------------|-------------------|---------------------|------------------|
| Dollar américain         | 51 604 \$     | 372 201 \$          | (174 000) \$      | 249 805 \$          | 5,6 %            |
| Euro                     | 8 474         | 1 348 277           | (44 283)          | 1 312 468           | 29,6 %           |
| Dollar australien        | 345           | 116 100             | 85 120            | 201 565             | 4,5 %            |
| Réal brésilien           | -             | -                   | 44 727            | 44 727              | 1,0 %            |
| Couronne danoise         | 2 477         | 144 604             | (12)              | 147 069             | 3,3 %            |
| Dollar de Hong Kong      | 381           | 110 353             | (83 584)          | 27 150              | 0,6 %            |
| Roupie indienne          | (6)           | 15 451              | -                 | 15 445              | 0,3 %            |
| Shekel israélien         | 29            | 2 034               | -                 | 2 063               | 0,0 %            |
| Yen japonais             | 1 621         | 744 033             | 249 790           | 995 444             | 22,4 %           |
| Peso mexicain            | -             | 14 425              | -                 | 14 425              | 0,3 %            |
| Nouveau dollar taïwanais | 161           | 67 900              | -                 | 68 061              | 1,5 %            |
| Dollar néo-zélandais     | 5             | 2 260               | -                 | 2 265               | 0,1 %            |
| Couronne norvégienne     | 387           | 55 208              | -                 | 55 595              | 1,3 %            |
| Livre anglaise           | 1 214         | 644 604             | (85 145)          | 560 673             | 12,6 %           |
| Dollar de Singapour      | 372           | 77 650              | -                 | 78 022              | 1,8 %            |
| Won sud-coréen           | -             | 25 260              | -                 | 25 260              | 0,6 %            |
| Couronne suédoise        | 72            | 92 597              | -                 | 92 669              | 2,1 %            |
| Franc suisse             | 18 139        | 425 551             | -                 | 443 690             | 10,0 %           |
| <b>Total</b>             | <b>85 275</b> | <b>\$ 4 258 508</b> | <b>\$ (7 387)</b> | <b>\$ 4 336 396</b> | <b>\$ 97,6 %</b> |

# Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

## Notes propres au Fonds

(en milliers de dollars)

Au 31 décembre 2024, si le dollar canadien s'était apprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu diminuer d'environ 462 289 \$, ou 9,9 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (433 640 \$, ou 9,9 % au 31 décembre 2023). À l'inverse, si le dollar canadien s'était déprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu augmenter d'environ 462 289 \$, ou 9,8 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (433 640 \$, ou 9,8 % au 31 décembre 2023). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart pourrait être significatif.

## Risque de taux d'intérêt

La plupart des actifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Les actifs portant intérêt détenus par le Fonds viennent à échéance dans moins d'un an. Par conséquent, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt n'est pas significative.

## Risque de liquidité

Tous les passifs financiers du Fonds sont exigibles d'ici un an. Les parts rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur; cependant, le Fonds ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent généralement plus longtemps.

## Autre risque de prix

Au 31 décembre 2024, 96,7 % (96,3 % au 31 décembre 2023) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres négociés sur des marchés actifs. Si le cours des titres négociés sur ces marchés diminuait de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait baisser d'environ 454 283 \$ (427 591 \$ au 31 décembre 2023). À l'inverse, si le cours augmentait de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait s'accroître d'environ 454 283 \$ (427 591 \$ au 31 décembre 2023). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart pourrait être important.

## Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration de placements dans une même catégorie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

| Segment de marché   | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 |
|---|------------------|------------------|
| <b>Actions canadiennes</b>                                    |                  |                  |
| Consommation discrétionnaire                                  | 0,6 %            | 0,4 %            |
| Produits industriels  | 0,4 %            | 0,2 %            |
| <b>Actions étrangères</b>                                     |                  |                  |
| Australie   | 1,6 %            | 2,6 %            |
| Autriche  | 0,4 %            | 0,5 %            |
| Belgique  | 0,2 %            | 0,4 %            |
| Bermudes  | 0,5 %            | 0,7 %            |
| Brésil  | 0,6 %            | 0,3 %            |
| Îles Caïmans  | 0,9 %            | 0,5 %            |
| Chili   | 0,1 %            | 0,1 %            |
| Chine   | 1,0 %            | 0,3 %            |
| Colombie  | 0,2 %            | 0,3 %            |
| Danemark  | 2,4 %            | 3,3 %            |
| Finlande  | 1,9 %            | 1,5 %            |
| France  | 10,5 %           | 10,4 %           |
| Allemagne   | 8,6 %            | 5,6 %            |
| Hong Kong   | 2,2 %            | 1,7 %            |
| Hongrie   | 0,2 %            | -                |
| Inde  | 0,8 %            | 1,2 %            |
| Indonésie   | 0,2 %            | -                |
| Irlande   | 1,6 %            | 1,4 %            |
| Île de Man  | 0,2 %            | 0,2 %            |
| Israël  | 0,7 %            | 0,7 %            |
| Italie  | 2,0 %            | 2,0 %            |
| Japon   | 14,5 %           | 16,8 %           |
| Jersey  | 0,5 %            | 1,0 %            |
| Kazakhstan  | -                | 0,1 %            |
| Luxembourg  | 0,8 %            | 0,7 %            |
| Mexique   | 0,2 %            | 0,3 %            |
| Pays-Bas  | 6,2 %            | 6,0 %            |
| Nouvelle-Zélande  | 0,0 %            | 0,1 %            |
| Norvège   | 1,4 %            | 1,4 %            |
| Panama  | 0,2 %            | 0,2 %            |
| Portugal  | 0,1 %            | 0,1 %            |
| Singapour   | 1,2 %            | 1,7 %            |
| Corée du Sud  | 0,6 %            | 0,6 %            |
| Espagne   | 3,1 %            | 2,5 %            |
| Suède   | 1,2 %            | 1,7 %            |
| Suisse  | 10,0 %           | 10,3 %           |
| Taiwan  | 2,3 %            | 2,3 %            |
| Royaume-Uni   | 13,3 %           | 14,8 %           |
| États-Unis  | 0,2 %            | 0,2 %            |
| Fonds négociés en bourse                                      | 3,1 %            | 1,2 %            |
| <b>Trésorerie et autres éléments de l'actif net (passifs)</b> | <b>3,3 %</b>     | <b>3,7 %</b>     |
| <b>Total</b>  | <b>100,0 %</b>   | <b>100,0 %</b>   |

# Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

## Notes propres au Fonds

(en milliers de dollars)

### Hiérarchie de la juste valeur

Voici un sommaire de l'usage par le Fonds des prix cotés sur le marché (niveau 1), des modèles internes basés sur des données d'entrée observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données d'entrée observables sur le marché (niveau 3) dans l'évaluation des titres du Fonds. Les données d'entrée ou les méthodologies servant à l'évaluation des titres n'indiquent pas nécessairement les risques liés à un placement dans ces derniers.

|  | Prix cotés<br>d'actifs<br>sur les<br>marchés<br>actifs<br>(niveau 1) | Autres<br>données<br>d'entrée<br>observables<br>importantes<br>(niveau 2) | Données<br>d'entrée non<br>observables<br>sur le marché<br>(niveau 3) | Total               |
|--|--|---|---|---------------------|
| <b>31 décembre 2024</b>                    |  |   |   |                     |
| Actions canadiennes                        | 51 515 \$  | - \$  | - \$  | 51 515 \$           |
| Actions étrangères                         | 4 491 315  | -   | -   | 4 491 315           |
| Instruments financiers<br>dérivés – Actif  | -  | 8 281   | -   | 8 281               |
| Instruments financiers<br>dérivés – Passif | -  | (13 357)  | -   | (13 357)            |
| <b>Total</b>                               | <b>4 542 830 \$</b>  | <b>(5 076) \$</b>   | <b>- \$</b>   | <b>4 537 754 \$</b> |
| <b>31 décembre 2023</b>                    |  |   |   |                     |
| Actions canadiennes                        | 28 994 \$  | - \$  | - \$  | 28 994 \$           |
| Actions étrangères                         | 379 788  | 3 867 131   | -   | 4 246 919           |
| Instruments financiers<br>dérivés – Actif  | -  | 8 724   | -   | 8 724               |
| <b>Total</b>                               | <b>408 782 \$</b>  | <b>3 875 855 \$</b>   | <b>- \$</b>   | <b>4 284 637 \$</b> |

Pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024, des placements en actions d'environ 2 048 126 \$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1. Pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023, des placements en actions d'environ 3 511 998 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2. Les transferts sont principalement attribuables aux techniques d'évaluation utilisées pour les titres de capitaux propres étrangers, comme il est expliqué dans les notes annexes. Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, les actifs liés à la Russie détenus par le Fonds étaient évalués à néant, les restrictions commerciales et le risque de défaut ayant accru les préoccupations en matière de volatilité et de liquidité.

### Rapprochement des placements de niveau 3

Le tableau qui suit présente un rapprochement des placements évalués à la juste valeur à l'aide de modèles internes sans données observables du marché (niveau 3) pour les périodes allant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 et du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023.

|   | 2024     | 2023     |
|---|----------|----------|
| Solde d'ouverture   | -        | -        |
| Achats  | -        | -        |
| Ventes  | -        | (473)    |
| Transfert vers le niveau 3  | -        | -        |
| Transfert depuis le niveau 3  | -        | -        |
| Gain (perte) réalisé(e) sur la vente de placements  | -        | (1 590)  |
| Variation de la plus-value (moins-value) latente<br>des placements                                      | -        | 2 063    |
| <b>Solde de clôture</b>   | <b>-</b> | <b>-</b> |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des<br>actifs détenus à la clôture de l'exercice | -        | -        |

# Fonds collectif d'actions internationales GPPMD

## Notes propres au Fonds

### Transactions sur parts rachetables

Pour les exercices clos les 31 décembre

|   | 2024               | 2023               |
|---|--------------------|--------------------|
| <b>SÉRIE A</b>                                    |                    |                    |
| En circulation, à l'ouverture de l'exercice       | 190 294 798        | 205 561 715        |
| Émises  | 49 755 205         | 18 245 085         |
| Rachetées   | (44 934 171)       | (33 512 002)       |
| <b>En circulation, à la clôture de l'exercice</b> | <b>195 115 832</b> | <b>190 294 798</b> |

### Prêt de valeurs mobilières

(en milliers de dollars)

|  | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 |
|--|------------------|------------------|
| Juste valeur des valeurs mobilières prêtées  | 10 986 \$        | 39 879 \$        |
| Juste valeur des garanties (hors trésorerie) | 11 574 \$        | 41 919 \$        |

State Street Bank and Trust Co. est en droit de recevoir des paiements sur le montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds et assume tous les coûts d'exploitation directement liés aux prêts de valeurs mobilières, de même que le coût d'indemnisation en cas de défaut des emprunteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds avec les revenus tirés des prêts de valeurs mobilières déclarés au poste Prêt de valeurs mobilières dans l'état du résultat global du Fonds.

Pour les exercices clos les 31 décembre  
(en milliers de dollars)

|  | 2024     | 2023     |
|--|----------|----------|
| Montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières                 | 869 \$   | 955 \$   |
| Paiements versés à State Street Bank and Trust Co.                                   | (172) \$ | (185) \$ |
| Revenu net sur prêts de valeurs mobilières déclaré dans les états du résultat global | 697 \$   | 770 \$   |

### Placements dans des entités structurées non consolidées

Au 31 décembre 2024

| Fonds émetteurs            | Juste valeur (en milliers de dollars) | % de participation dans les fonds d'entités émettrices |
|----------------------------|---------------------------------------|--|
| iShares Core MSCI EAFE ETF | 145 886                               | 0,1 %  |

Au 31 décembre 2023

| Fonds émetteurs            | Juste valeur (en milliers de dollars) | % de participation dans les fonds d'entités émettrices |
|----------------------------|---------------------------------------|--|
| iShares Core MSCI EAFE ETF | 55 301                                | 0,0 %  |

### Montants faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation

(en milliers de dollars)

Dans le cadre normal de ses activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation exécutoires avec les contreparties à ses instruments dérivés.

Le tableau qui suit présente les actifs et les passifs financiers du Fonds faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire. Les tableaux sont présentés par type d'instrument financier.

#### ACTIFS FINANCIERS

|                            | Actifs bruts     | Passifs bruts compensés | Montants nets présentés | Instruments financiers admissibles à la compensation | Nets            |
|----------------------------|------------------|-------------------------|-------------------------|--|-----------------|
| <b>31 décembre 2024</b>    |                  |                         |                         |  |                 |
| Contrats de change à terme | 9 852 \$         | 1 571 \$                | 8 281 \$                | - \$   | 8 281 \$        |
| <b>Total</b>               | <b>9 852 \$</b>  | <b>1 571 \$</b>         | <b>8 281 \$</b>         | <b>- \$</b>  | <b>8 281 \$</b> |
| <b>31 décembre 2023</b>    |                  |                         |                         |  |                 |
| Contrats de change à terme | 20 657 \$        | 11 933 \$               | 8 724 \$                | - \$   | 8 724 \$        |
| <b>Total</b>               | <b>20 657 \$</b> | <b>11 933 \$</b>        | <b>8 724 \$</b>         | <b>- \$</b>  | <b>8 724 \$</b> |

#### PASSIFS FINANCIERS

|                            | Passifs bruts    | Actifs bruts compensés | Montants nets présentés | Instruments financiers admissibles à la compensation | Nets             |
|----------------------------|------------------|------------------------|-------------------------|--|------------------|
| <b>31 décembre 2024</b>    |                  |                        |                         |  |                  |
| Contrats de change à terme | 14 928 \$        | 1 571 \$               | 13 357 \$               | - \$   | 13 357 \$        |
| <b>Total</b>               | <b>14 928 \$</b> | <b>1 571 \$</b>        | <b>13 357 \$</b>        | <b>- \$</b>  | <b>13 357 \$</b> |
| <b>31 décembre 2023</b>    |                  |                        |                         |  |                  |
| Contrats de change à terme | 11 933 \$        | 11 933 \$              | - \$                    | - \$   | - \$             |
| <b>Total</b>               | <b>11 933 \$</b> | <b>11 933 \$</b>       | <b>- \$</b>             | <b>- \$</b>  | <b>- \$</b>      |

# Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

## 1. Dénomination et création des Fonds

### ÉTABLISSEMENT DES FONDS

Les fonds collectifs GPPMD (individuellement, un « Fonds » et, collectivement, les « Fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement sans personnalité morale constituées sous le régime des lois de la province d'Ontario conformément aux déclarations de fiducie portant les dates suivantes :

|  | Parts de série A | Parts de série Fiducie privée | Parts de série D | Parts de série I | Parts de série F |
|--|------------------|-------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD        | 6 décembre 2002  |                               |                  |                  |                  |
| Fonds collectif d'obligations GPPMD                      | 24 mars 2010     |                               |                  |                  |                  |
| Fonds collectif de dividendes GPPMD                      | 4 janvier 2007   |                               |                  |                  |                  |
| Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD           | 23 janvier 2013  |                               |                  |                  |                  |
| Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD              | 16 juin 1999     | 9 août 2000                   |                  |                  |                  |
| Fonds collectif d'actions américaines GPPMD              | 6 août 1999      | 9 août 2000                   |                  |                  |                  |
| Fonds collectif d'actions internationales GPPMD          | 6 décembre 2002  |                               |                  |                  |                  |
| Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD           | 23 janvier 2013  |                               |                  |                  |                  |
| Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD     | 11 avril 2014    |                               | 19 mars 2018     | 19 mars 2018     | 19 mars 2018     |
| Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD    | 20 mars 2017     |                               |                  |                  | 21 novembre 2017 |
| Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD                     | 20 mars 2017     |                               |                  |                  | 21 novembre 2017 |
| Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD | 20 mars 2017     |                               |                  |                  | 21 novembre 2017 |

Le 14 juin 2019, le Fonds collectif d'obligations canadiennes GPPMD a été renommé Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD et le Fonds collectif d'obligations canadiennes à long terme GPPMD a été renommé Fonds collectif d'obligations GPPMD.

Gestion financière MD inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et fiduciaire des Fonds. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). Le siège social des Fonds est situé au 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario).

Les états financiers du Fonds comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023 ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ou d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023, sauf pour les Fonds établis durant l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas les renseignements fournis font référence à la période allant de la date de création au 31 décembre 2024 ou 2023, selon le cas. L'inventaire du portefeuille de chacun des Fonds est établi en date du 31 décembre 2024.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 11 mars 2025.

### SÉRIES DE PARTS

Tous les fonds collectifs GPPMD offrent des parts de la série Fiducie privée ou de la série A, qui ne peuvent être achetées que par les clients de Conseils en placement privés MD (division d'exploitation de Gestion financière MD inc.) ou de la Société de fiducie privée MD qui ont confié à Conseils en placement privés MD la gestion discrétionnaire de leur portefeuille et qui sont conseillés par elle ou qui reçoivent des services de fiducie de la part de la Société de fiducie privée MD.

Le Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et le Fonds collectif d'actions américaines GPPMD offrent aussi des parts de série A à tous les épargnants admissibles. Ces parts ne sont pas offertes aux nouveaux souscripteurs. Les porteurs de parts de la série A peuvent toutefois conserver leurs parts, de même que souscrire d'autres parts de cette série.

Les parts de série D sont offertes aux investisseurs admissibles qui souscrivent des titres par l'intermédiaire d'une plateforme d'exécution d'ordres sans conseils approuvée par Gestion MD limitée.

Les parts de série F sont offertes à tous les clients de Gestion MD limitée qui sont des épargnants admissibles et qui ont un compte à honoraires de Gestion MD limitée.

Les parts de série I ont été établies afin de soutenir le Portefeuille conservateur Précision MD, le Portefeuille équilibré modéré Précision MD, le Portefeuille équilibré de croissance Précision MD, le Portefeuille de croissance maximale Précision MD, le Portefeuille de revenu équilibré Précision MD et le Portefeuille de croissance modérée Précision MD. Ces parts ne sont offertes qu'aux six Fonds susmentionnés et à certains investisseurs institutionnels, et elles ne font pas l'objet de frais de gestion.



# Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

## 2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. La préparation des présents états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité exige de la direction qu'elle exerce un jugement dans l'application des méthodes comptables, dans l'établissement d'estimations et dans la formulation d'hypothèses sur l'avenir. Les jugements et les estimations comptables critiques retenus par le gestionnaire sont décrits à la note 7.

## 3. Informations significatives sur les méthodes comptables

### MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds. La valeur de la trésorerie, des placements et des autres actifs ou passifs en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'évaluation. Les opérations effectuées en cours d'exercice dans des devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'opération. La différence dans le taux de change entre la date de l'opération et la date de règlement de l'opération est imputée au revenu dans les états du résultat global. Les gains et les pertes de change liés à la trésorerie sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie », tandis que ceux liés à d'autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés en tant que gain (perte) net(te) sur la vente de placements ou sur les dérivés.

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens et a été arrondie au millier le plus près, sauf indication contraire.

### INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers des Fonds sont classés et évalués conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). Les Fonds comptabilisent les actifs et passifs financiers dans les états de la situation financière lorsqu'ils deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont rattachés. Par conséquent, les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de la transaction.

Les Fonds classent leurs placements, y compris les dérivés, à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Les placements sont classés en fonction du modèle économique adopté par les Fonds pour gérer leurs placements, ainsi qu'en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments. Le portefeuille de placements est géré et son rendement est évalué à la juste valeur, conformément à la stratégie de placement des Fonds. Les Fonds mettent principalement l'accent sur les données à la juste valeur, qu'ils utilisent comme critère d'évaluation pour apprécier la performance et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds correspondent généralement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts; toutefois, la perception des flux de trésorerie contractuels est accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des Fonds. Ainsi, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les placements, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés dans les états du résultat global des exercices au cours desquels ils surviennent.

L'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur correspondant à la valeur de rachat à la date de clôture.

La trésorerie est évaluée à la juste valeur à la comptabilisation initiale et au coût amorti par la suite.

Les autres actifs et passifs financiers, comme les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les montants à recevoir sur les opérations de placement, les souscriptions à recevoir, les montants à recevoir sur le prêt de valeurs mobilières, les distributions à verser, les montants à payer sur les opérations de placement et les rachats à payer, sont initialement constatés à leur juste valeur, nette des frais d'opérations, puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Suivant cette méthode, ces actifs et passifs financiers doivent refléter le montant à payer ou à recevoir, actualisé au taux d'intérêt contractuel effectif, s'il y a lieu.

### ACTIF NET ET VALEUR LIQUIDATIVE

Les méthodes comptables appliquées pour mesurer la juste valeur des placements et des dérivés des Fonds sont les mêmes que celles utilisées pour mesurer la valeur liquidative lors d'opérations avec les porteurs de parts conformément à la Partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »).

### COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers non dérivés sont inscrits dans l'état du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements » à la vente du placement.

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont inscrits dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » à leur dénouement ou à leur expiration, le cas échéant.

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts nominaux perçus par les Fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus de dividendes et les distributions aux porteurs de parts sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les distributions provenant des fonds sous-jacents et découlant des intérêts, du revenu étranger et des retenues à la source connexes, des dividendes canadiens et des gains en capital nets réalisés sont comptabilisées à leur déclaration. Les gains ou les pertes réalisés sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte des commissions de courtage ni des autres frais liés aux opérations. Les frais d'opérations, notamment les commissions de courtage, sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

# Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

## COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cadre normal de leurs activités, les Fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires qui ne répondent pas aux critères aux fins de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent toutefois de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la rupture d'un contrat. Les actifs et passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'un accord similaire, ainsi que les effets potentiels de la compensation, sont présentés dans les « Notes propres au Fonds » du Fonds concerné.

Les opérations avec des contreparties sont régies selon des conventions-cadres de compensation distinctes. Chaque convention autorise le règlement par compensation de certains contrats ouverts lorsque le Fonds et la contrepartie concernée choisissent tous deux de régler au montant net. En l'absence d'une telle convention, les contrats sont réglés au montant brut. Toutefois, chaque partie à la convention-cadre de compensation aura la possibilité de régler tous les contrats ouverts au montant net dans l'éventualité d'un manquement de l'autre partie.

## OPÉRATIONS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

Les opérations sans effet sur la trésorerie présentées dans les tableaux des flux de trésorerie comprennent les distributions réinvesties des fonds communs de placement sous-jacents et les dividendes en actions des placements en actions. Ces montants représentent les revenus hors trésorerie comptabilisés dans les états du résultat global. En outre, des reclassements entre les séries d'un même fonds sont, de par leur nature, sans effet sur la trésorerie et, de ce fait, ont été exclus des postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables » présentés dans les tableaux des flux de trésorerie.

## ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La « juste valeur » s'entend du prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les placements sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à la juste valeur. Dans le cas des titres négociés sur un marché actif, la juste valeur correspond au cours de marché à la date de clôture, obtenu auprès de services indépendants de fixation des prix. Les Fonds utilisent le dernier cours de négociation des actifs et passifs financiers, dans la mesure où ce dernier tombe dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur du jour. Dans le cas contraire, le gestionnaire détermine un point compris dans cette fourchette qui représente au mieux la juste valeur, à la lumière des faits et circonstances propres à l'élément visé. Dans le cas des placements non négociés sur un marché actif, ou des titres pour lesquels le gestionnaire estime que les derniers cours ne sont pas fiables, la juste valeur est estimée en fonction des techniques d'évaluation établies par le gestionnaire. Les techniques d'évaluation établies par le gestionnaire sont fondées sur les données observables du marché sauf dans les cas où il n'existe pas de données du marché pertinentes ou fiables. La valeur des titres estimée au moyen des techniques d'évaluation non fondées sur les données observables du marché, s'il y a lieu, est indiquée dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Un dérivé est un contrat financier conclu entre deux parties et dont la valeur est dérivée de la valeur d'un actif sous-jacent comme une action, une obligation, un produit de base, un taux d'intérêt ou une devise. Certains Fonds peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme normalisés ou de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature, d'une façon jugée appropriée pour atteindre leurs objectifs de placement. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture, c'est-à-dire pour protéger le cours d'un titre, un taux de change ou un taux d'intérêt contre les variations défavorables, et à des fins autres que de couverture, c'est-à-dire pour obtenir des positions sur des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés comportent divers risques, notamment le risque que la contrepartie ne respecte pas ses obligations aux termes du contrat, le risque d'illiquidité des marchés et le risque de prix pouvant faire gagner ou perdre aux Fonds des montants supérieurs à ceux qui figurent dans les états de la situation financière. Les dérivés affichant des gains latents sont classés dans l'actif courant à titre d'instruments financiers dérivés, tandis que ceux qui affichent des pertes latentes sont classés dans le passif courant à titre d'instruments financiers dérivés.

### Contrats de change à terme

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme aux fins de couverture ou à d'autres fins lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Un contrat de change à terme est un accord conclu entre deux parties qui s'entendent pour acheter et vendre une devise à une date et à un prix convenus. Les fonds concluent des contrats de change à terme avec des contreparties autorisées, et ces contrats sont comptabilisés à la juste valeur. Leur juste valeur varie en fonction de l'évolution des taux de change. La juste valeur des contrats de change à terme est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché quotidiennement, et les variations de leur juste valeur sont inscrites au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés ». Au dénouement des contrats, le gain ou la perte cumulé(e) est comptabilisé(e) au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ». Les montants notionnels des contrats ouverts sont indiqués dans la liste des instruments dérivés de l'inventaire du portefeuille.

### Contrats à terme normalisés

Les contrats à terme normalisés sont évalués chaque jour d'évaluation au moyen du cours de clôture affiché sur le marché public pertinent. Leur juste valeur est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les gains et pertes découlant des contrats à terme sont comptabilisés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés » des états du résultat global jusqu'au dénouement ou à l'expiration des contrats, moment auquel les gains ou pertes sont réalisés et inscrits au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ».

# Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

## **Swaps sur défaillance de crédit**

Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur défaillance de crédit, principalement pour gérer ou exploiter un risque de crédit, lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Le swap sur défaillance de crédit est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle l'acheteur du contrat reçoit une protection de crédit et le vendeur garantit la solvabilité rattachée à un titre de créance de référence. Le titre de créance de référence peut correspondre à un simple titre de créance souveraine ou de société, à un indice obligataire ou à une tranche d'indice obligataire. Le risque de crédit auquel s'expose un Fonds relativement à l'actif de référence est comparable à celui qu'aurait pris le Fonds en investissant directement dans le titre de créance. Si les Fonds sont acheteurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les Fonds sont en droit de recevoir du vendeur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence; ou ii) un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de créance. Si les Fonds sont vendeurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les Fonds doivent verser à l'acheteur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence, d'autres obligations livrables ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence; ou ii) en trésorerie ou en titres, un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de référence ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence. Le risque de crédit maximal auquel s'expose un Fonds à la vente d'un contrat de protection correspond au montant notionnel du contrat en question.

Pendant la durée du contrat, l'acheteur verse au vendeur des paiements périodiques, tant qu'aucune défaillance ne survient. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur défaillance de crédit figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur défaillance de crédit et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur défaillance de crédit, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global. Les modalités du contrat de swap peuvent prévoir le dépôt, en garantie, d'un montant en trésorerie ou de titres.

## **Swaps de taux d'intérêt**

Certains Fonds peuvent conclure des swaps de taux d'intérêt, notamment pour gérer ou exploiter le risque découlant des variations des taux. Le swap de taux d'intérêt est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un paiement fixe contre un paiement variable en fonction d'un taux d'intérêt et d'un montant notionnel convenu.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps de taux d'intérêt et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap de taux d'intérêt, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

## **Swaps sur rendement total**

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de swap sur rendement total principalement pour gérer leur exposition à l'instrument sous-jacent ou obtenir une telle exposition. Un swap sur rendement total est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un ou des flux de trésorerie en fonction du prix d'un instrument sous-jacent et d'un taux fixe ou variable.

Pendant la durée du contrat, le Fonds versera à la contrepartie des paiements périodiques en fonction d'un taux fixe ou variable. Ces paiements versés s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. À la date d'échéance, un flux net de trésorerie est échangé; le rendement total équivaut au rendement de l'instrument sous-jacent moins le taux de financement, le cas échéant. En tant que récepteur, le Fonds recevra des paiements si le rendement total net est positif et devra en verser si le rendement total net est négatif. Les swaps sur rendement total figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur d'un contrat de swap sur rendement total sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur rendement total, les gains ou les pertes sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

## **Swaps sur devises**

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de swap sur devises principalement pour gérer leur exposition au risque de change ou obtenir une telle exposition. Le swap sur devises est une entente en vertu de laquelle le Fonds et une contrepartie s'engagent à échanger les paiements d'intérêts et le capital sur des prêts libellés dans deux monnaies différentes.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur devises figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur devises et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

## **Options sur devises**

Certains Fonds peuvent acheter des options sur devises. Ces options donnent le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une certaine quantité d'une devise à un taux et à une date déterminés. Elles peuvent servir de couverture contre les fluctuations des taux de change et permettent d'exploiter les devises étrangères.

Les options sur devises sont présentées dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des options et toute prime versée sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des options sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes versées) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

# Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

## GESTION DU RISQUE DE CAPITAL

Les parts émises en circulation sont réputées faire partie du capital des Fonds. La souscription et le rachat des parts des Fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale. Les parts des Fonds sont offertes en vente tout jour ouvrable et peuvent être rachetées ou émises à la valeur liquidative par part de leur série respective ce même jour ouvrable. L'expression « jour ouvrable » s'entend des jours où la Bourse de Toronto est active. La valeur liquidative de chaque série est calculée quotidiennement et elle correspond à la quote-part des actifs du Fonds attribuables à cette série, moins sa quote-part proportionnelle des passifs communs à toutes les séries du Fonds, moins les passifs propres à cette série. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. L'actif, les passifs communs, les revenus et les autres dépenses sont attribués proportionnellement à chaque série selon la valeur liquidative relative de chacune. La valeur liquidative par part est égale à la valeur liquidative de chaque série d'un Fonds divisée par le nombre total de parts de cette série en circulation.

## AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, présentée dans les états du résultat global, correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour cette série au cours dudit exercice.

## OPÉRATIONS DE PRÊTS DE VALEURS MOBILIÈRES

Un Fonds peut recourir au prêt de valeurs mobilières dans le cadre d'une convention de prêt établie avec le dépositaire dans le but de générer un revenu supplémentaire. La valeur marchande totale de toutes les valeurs mobilières prêtées par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit une garantie, sous forme de valeurs mobilières jugées acceptables en vertu du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, d'au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. Les titres détenus en garantie sont généralement des obligations d'État ou de sociétés.

Le revenu provenant de prêts de valeurs mobilières est comptabilisé mensuellement au poste « Prêt de valeurs mobilières » lorsqu'il est à recevoir. Les données relatives aux prêts de valeurs mobilières figurent dans la rubrique « Prêt de valeurs mobilières » dans les « Notes propres au fonds ». L'agent de prêt de titres reçoit 20 % des revenus bruts tirés des prêts de valeurs mobilières du Fonds.

## PARTS RACHETABLES

Certains Fonds émettent différentes séries de parts pouvant être rachetées au gré du porteur; elles ne sont cependant pas toutes assorties des mêmes droits. Ces parts sont classées en tant que passifs financiers. Les parts rachetables peuvent être échangées à tout moment contre un montant de trésorerie proportionnel à la quote-part de la série dans la valeur liquidative du Fonds. Les parts rachetables sont comptabilisées au montant de rachat payable à la date des états de la situation financière si le porteur exerce son droit d'en demander le rachat par le Fonds. Les parts des Fonds ne comptant qu'une seule série ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer comme instruments de capitaux propres, car ces Fonds ont l'obligation de remettre de la trésorerie dans des circonstances autres que le rachat de parts. Chacun de ces Fonds doit distribuer chaque année son revenu imposable aux porteurs de parts et offre à ces derniers la possibilité de recevoir ces distributions en trésorerie.

## PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Une entité structurée est conçue de manière à ce que les droits de vote et autres droits similaires ne constituent pas le facteur prépondérant pour déterminer qui détient le contrôle de l'entité, par exemple lorsque les droits de vote concernent exclusivement les fonctions administratives et que les activités importantes sont régies par des ententes contractuelles.

Les stratégies de placement de certains Fonds prévoient des opérations régulières sur d'autres fonds. Les Fonds classent tous leurs placements dans d'autres fonds (« fonds émetteurs ») comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les Fonds investissent dans des fonds émetteurs dont les objectifs visent autant la protection du capital, la maximisation des revenus de dividendes que la croissance du capital à long terme et dont les stratégies de placement ne prévoient pas d'effet de levier. Les fonds émetteurs financent leurs opérations en émettant des parts rachetables au gré du porteur et offrent à ce dernier une participation proportionnelle dans leur actif net. Les Fonds détiennent des parts rachetables dans chacun de leurs fonds émetteurs et peuvent demander le rachat de leur placement quotidiennement. Les placements des Fonds dans un fonds émetteur sont assujettis aux modalités définies dans la documentation de placement du fonds émetteur respectif. La variation de la juste valeur de chaque fonds émetteur est inscrite dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ». L'exposition maximale d'un Fonds aux pertes résultant d'une participation dans un fonds émetteur est égale à la juste valeur de ses placements dans ce fonds émetteur. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds émetteur, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé.

Certains Fonds effectuent des placements dans des fonds négociés en bourse (FNB), qui sont présentés dans l'inventaire du portefeuille. Ces Fonds ont déterminé que ces FNB sont des entités structurées non consolidées. Ces FNB reproduisent, dans toute la mesure du possible, le rendement des indices applicables, visent à produire une croissance du capital ou un revenu à long terme, le cas échéant, en investissant principalement dans les titres constituant l'indice de référence, dans les mêmes proportions relatives, ou cherchent à suivre les rendements des indices. Les FNB financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur et qui garantissent au porteur un intérêt proportionnel dans la valeur liquidative du FNB en question. Les FNB sous-jacents sont cotés en bourse.

Certains Fonds effectuent des placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Ces titres comprennent des titres avec flux identiques, des titres garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui représentent directement ou indirectement une participation dans des prêts hypothécaires sur un bien immeuble, qui sont garantis par ce type de prêts ou qui sont payables à partir de ce type de prêts. Les titres de créances et de capitaux propres ainsi émis peuvent être regroupés par tranches caractérisées par divers niveaux de subordination. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel d'intérêts ou de capital. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux ou résidentiels, notamment des prêts hypothécaires établis par des institutions d'épargne et de prêt, des banques de crédit hypothécaire et des banques commerciales. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de nombreux types d'actifs, notamment des prêts auto, des créances de cartes de crédit, des prêts sur valeur domiciliaire et des prêts étudiants. L'exposition maximale des Fonds aux pertes résultant d'une participation dans des titres adossés à des créances hypothécaires est égale à la juste valeur de leurs placements dans ces titres comme le présente l'inventaire du portefeuille.

# Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

Un tableau décrivant les types d'entités structurées que les Fonds ne consolident pas, mais dans lesquels ils détiennent une participation est présenté dans les « Notes propres au fonds » des états financiers.

## 4. Charges

### FRAIS DE GESTION ET FRAIS SUPPLÉMENTAIRES DE CONSEILS EN PLACEMENT

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion pour certaines séries des Fonds. Les frais de gestion couvrent les coûts rattachés à la gestion des Fonds, à la planification des analyses de placement, à la formulation de recommandations et à la prise de décisions de placement, à l'organisation du versement, à la mise en marché et à la promotion des Fonds et à la prestation d'autres services. Ces frais sont représentés par un taux annualisé fondé sur la valeur liquidative de chaque série des Fonds. Les frais payés par les Fonds sont calculés chaque jour et payables chaque semaine.

Aucuns frais de gestion ne sont imputés par le gestionnaire des Fonds à l'égard des titres suivants : parts du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD et du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD; parts de série Fiducie privée du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD; parts de série A du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, puisque les porteurs de ces parts ont convenu de payer directement à Conseils en placement privés MD des frais de gestion de compte négociés séparément, en fonction de l'actif sous gestion, jusqu'à concurrence de 1,56 %.

Les séries suivantes versent au gestionnaire des Fonds concernés des honoraires de gestion annuels, hors taxe de vente, comme suit :

| Fonds  | Série A | Série D | Série F | Parts de série Fiducie privée |
|--|---------|---------|---------|-------------------------------|
| Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD              | 1,25 %  | s. o.   | s. o.   | –                             |
| Fonds collectif d'actions américaines GPPMD              | 1,25 %  | s. o.   | s. o.   | –                             |
| Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD     | 0,40 %  | 1,08 %  | 0,71 %  | s. o.                         |
| Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD    | –       | s. o.   | 0,04 %  | s. o.                         |
| Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD                     | –       | s. o.   | 0,07 %  | s. o.                         |
| Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD | –       | s. o.   | 0,19 %  | s. o.                         |

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,20 % à 0,30 % de la valeur liquidative.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,40 % à 0,50 % de la valeur liquidative.

### FRAIS D'ADMINISTRATION

Chaque Fonds (sauf le Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, relativement aux parts de séries I, F et D) acquitte certaines charges d'exploitation relatives qui lui sont propres, comme le permet l'organisme de réglementation des valeurs mobilières. Ces charges comprennent notamment des frais de commission, d'audit, de garde et d'émission, les frais et charges du CEI, toutes les dépenses liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, de même que les frais de service des fonds. Les charges d'exploitation associées à une série de parts dans son ensemble sont réparties au prorata parmi les Fonds auxquels elles sont rattachées. Le gestionnaire des Fonds peut en tout temps renoncer aux charges d'exploitation que doivent payer les Fonds, ou les prendre en charge.

En contrepartie des frais d'administration de 0,20 % calculés sous forme de pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative du Fonds, le gestionnaire assume une partie des charges d'exploitation des parts des séries F et D du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire et les autres charges d'exploitation courantes, comme les frais d'audit et de garde, les frais juridiques, toutes les charges liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, à la comptabilité, à l'évaluation, à la préparation des rapports et à la tenue des registres, les frais du CEI, ainsi que d'autres charges. Les frais d'administration sont calculés chaque jour et payés chaque mois. Aucuns frais d'administration ne s'appliquent aux parts de série I du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Les frais d'administration pour cette série sont payés directement par l'épargnant.

### HONORAIRES D'AUDIT

|   | (\$)    |
|---|---------|
| Honoraires des auditeurs                            | 278 000 |
| Honoraires au titre des services autres que d'audit | 62 000  |

## 5. Opérations entre parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, en propriété exclusive, les sociétés de fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée, de même que le courtier en valeurs mobilières Scotia Capitaux Inc. (qui englobe ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

# Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

Le gestionnaire peut, pour le compte des Fonds, faire des opérations ou conclure des accords avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines autres sociétés liées à lui (individuellement, une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont menées dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

- Le gestionnaire facture des frais de gestion pour son rôle de fiduciaire et gestionnaire des Fonds, selon le cas, ainsi que des frais d'administration en contrepartie des charges d'exploitation qu'il assume, comme le décrit la note 4. Certains Fonds versent aussi à leur gestionnaire des frais supplémentaires de conseils (voir la note 4). Les frais de gestion, les frais d'administration et les frais supplémentaires de conseils sont indiqués dans des postes distincts dans les états du résultat global.
- Les gestionnaires de portefeuille des Fonds prennent les décisions d'achat et de vente de placements pour chacun des Fonds. Certaines opérations de portefeuille peuvent également être exécutées par une partie liée aux Fonds, pour le compte de ces derniers, pourvu que ses tarifs, services et autres conditions soient comparables à ceux offerts par d'autres courtiers. La partie liée recevra alors des commissions versées par les Fonds concernés. Les commissions de courtage versées aux parties liées pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 s'établissent comme suit (en milliers de dollars) :

| Fonds   | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 |
|---|------------------|------------------|
| Fonds collectif de dividendes GPPMD                   | 98               | 70               |
| Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD        | 3                | 8                |
| Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD           | 306              | 290              |
| Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD        | 3                | 20               |
| Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD  | 4                | -                |
| Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD | 6                | 3                |
| Fonds collectif d'actions américaines GPPMD           | 6                | 15               |
| Fonds collectif d'actions internationales GPPMD       | 1                | -                |

- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant pour investir la trésorerie des Fonds auprès de la Banque Scotia aux taux du financement à un jour en vigueur sur le marché. L'intérêt perçu par les Fonds est inclus au poste « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.
- Le Fonds peut investir dans des fonds de placement gérés par le gestionnaire. Ces placements sont alors présentés à l'inventaire du portefeuille du fonds.
- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant des Fonds pour acheter des titres de parties liées, comme la Banque Scotia. Tout titre de partie liée détenu est présenté dans l'inventaire du portefeuille des Fonds concernés. Les Fonds peuvent aussi conclure des opérations sur dérivés avec la Banque Scotia.

- Les distributions reçues de fonds qui sont des parties liées sont incluses dans les « Revenus tirés des fonds sous-jacents » dans les états du résultat global.

## COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le gestionnaire a mis sur pied un Comité d'examen indépendant (CEI), comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »). Le CEI examine les questions de conflit d'intérêts ayant trait aux activités des fonds. En outre, dans certaines situations, au lieu d'obtenir le consentement des porteurs de parts, un Fonds peut être restructuré avec un autre fonds commun de placement ou ses actifs pourront être transférés à un autre fonds commun de placement qui est géré par le gestionnaire ou une société membre de son groupe. Cette mesure nécessite l'approbation du CEI et les porteurs de parts reçoivent par écrit un avis au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur du changement. L'approbation du CEI est également requise pour un remplacement d'auditeur.

Le CEI se compose de cinq personnes qui sont indépendantes du gestionnaire, des Fonds et des entités liées au gestionnaire.

Le gestionnaire paie la totalité des frais du CEI pour le compte des Fonds, et il répartit ces frais également entre chacun des Fonds. Le gestionnaire recouvre ces coûts en facturant des frais d'administration aux Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2024, chaque Fonds géré par le gestionnaire a payé environ 3 000 \$ au titre des frais du CEI.

## FRAIS D'OPÉRATIONS À COURT TERME ET FRAIS DE RACHAT ANTICIPÉ

Les clients qui font racheter ou substituer des parts ou des actions d'un fonds MD se voient réclamer des frais de rachat anticipé correspondant à 2,00 % du montant des parts ou des actions rachetées ou substituées si le rachat ou la substitution se produit dans les trente (30) jours de leur date d'achat ou de substitution. Les frais de rachat sont comptabilisés à titre de revenus dans la période du rachat anticipé.

Les frais de rachat anticipé ne s'appliquent pas aux rachats ni aux substitutions :

- effectués dans le cadre des programmes de retraits systématiques et réguliers;
- lorsque le montant du rachat ou de la substitution est inférieur à 10 000 \$;
- découlant de la recommandation d'un conseiller MD ou d'un gestionnaire de portefeuille MD relativement à un plan financier.

## 6. Parts rachetables

Le capital des Fonds est représenté par un nombre illimité de parts autorisées sans valeur nominale. Les parts de toutes les séries sont rachetables au gré du porteur, à la valeur liquidative respective de la série. Chaque part donne droit à son porteur à une voix aux assemblées des porteurs de parts et lui confère, à parité avec les autres porteurs de parts de la même série des dividendes ou distributions, de la liquidation ou des autres droits afférents à cette série. Les distributions sur les parts d'un Fonds sont réinvesties dans des parts supplémentaires ou, si le porteur de parts le demande, versées en trésorerie. Le capital des Fonds est géré en fonction de chacun de ses objectifs de placement ainsi que des politiques et des restrictions présentées dans son prospectus ou ses documents de placement, selon le cas. La souscription et le rachat des parts des Fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital ou restriction particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale.

# Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

Les parts de chaque série des Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de leur série respective, laquelle est déterminée à la fermeture des marchés chaque jour où la Bourse de Toronto est active. On calcule la valeur liquidative par part en divisant la valeur liquidative par série par le nombre total de parts de cette série en circulation. Le nombre de parts émises et rachetées est présenté dans les « Notes propres au fonds ».

## 7. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation d'états financiers exige que le gestionnaire fasse appel à son jugement dans l'application des méthodes comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. Ces estimations sont fondées sur les données disponibles à la date de publication des états financiers. Les résultats réels pourraient différer de manière significative de ces estimations. La section qui suit décrit les estimations et les jugements comptables déterminants qui ont été retenus pour préparer les états financiers des fonds.

### ENTITÉS D'INVESTISSEMENT

Conformément à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les Fonds répondent à la définition d'une entité d'investissement, selon laquelle les Fonds ont l'obligation d'obtenir des fonds auprès de plus d'un investisseur, de leur fournir des services de gestion d'investissements, de déclarer à leurs investisseurs qu'ils ont pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital, de revenus d'investissement ou les deux, et de mesurer et d'évaluer le rendement de leurs placements à leur juste valeur. Ainsi, les Fonds ne consolident pas leurs placements dans des filiales, s'ils en ont, mais les évaluent plutôt à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à la norme comptable.

### ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS ET DES TITRES NON COTÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

À l'occasion, les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La juste valeur de ces titres peut être établie par les Fonds à partir de sources fiables ou de prix indicatifs provenant des teneurs de marché. Des cours fixés par les courtiers peuvent être obtenus auprès de sources à titre indicatif, mais n'ont aucune valeur exécutoire ou contraignante. Lorsque les données du marché ne sont pas disponibles, les Fonds peuvent évaluer leurs positions au moyen de modèles d'évaluation internes jugés adéquats par le gestionnaire, qui sont articulés autour de méthodes et de techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles sont, dans la mesure du possible, fondés sur des données observables. Néanmoins, le gestionnaire peut être contraint de formuler certaines hypothèses ou estimations concernant les risques, la volatilité et les corrélations, lorsque nécessaire. La modification des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence sur la juste valeur déclarée des instruments financiers. Selon la définition des Fonds, les « données observables » sont des données du marché faciles à obtenir, publiées ou mises à jour régulièrement, fiables, vérifiables et provenant de sources indépendantes ayant une présence active sur le marché en cause.

### CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers des Fonds, le gestionnaire doit faire preuve de jugement pour déterminer la meilleure méthode de classement selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique des Fonds et a constaté que leurs placements, y compris leurs dérivés, devaient être gérés collectivement et que leur rendement serait évalué à la juste valeur. Le gestionnaire a donc déterminé que la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à l'IFRS 9, était la méthode d'évaluation et de présentation la plus pertinente pour les placements des Fonds.

## 8. Risques liés aux instruments financiers

Les Fonds utilisent des instruments financiers pour atteindre leurs objectifs de placement respectifs. Les placements des Fonds sont présentés dans l'inventaire du portefeuille de chacun d'eux, qui regroupe les titres par type d'actif, région et segment de marché.

L'utilisation d'instruments financiers expose les Fonds à divers risques liés aux instruments financiers. Les pratiques de gestion du risque des Fonds consistent notamment à établir des politiques de placement limitant l'exposition aux risques liés aux instruments financiers et à charger des conseillers en placement expérimentés et professionnels d'investir le capital des Fonds dans des titres conformément aux politiques de placement. Le gestionnaire suit régulièrement le rendement des conseillers des Fonds et leur respect des politiques de placement.

Les importants risques liés aux instruments financiers auxquels les Fonds sont exposés, de même que les pratiques particulières de gestion de ces risques figurent ci-après. Les risques propres à chaque Fonds figurent dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les perturbations sur les marchés causées par les conflits géopolitiques, les crises sanitaires mondiales, les catastrophes naturelles et les tarifs douaniers élevés ont eu des répercussions à l'échelle mondiale et l'incertitude règne quant à leurs effets à long terme. De telles perturbations peuvent avoir un effet négatif sur les risques liés aux instruments financiers de chacun des Fonds.

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'acquiesce pas ses obligations prévues au contrat, ce qui entraîne une perte. Les Fonds sont exposés au risque de crédit par leurs placements dans des obligations canadiennes et étrangères, des actions privilégiées et des instruments dérivés, ainsi que par la trésorerie et les placements à court terme, les montants exigibles des courtiers, les dividendes et intérêts à recevoir et les autres créances. Un Fonds peut effectuer des opérations de prêts de valeurs mobilières aux termes d'une convention prévoyant les restrictions énoncées dans la législation canadienne en valeurs mobilières. La garantie détenue est composée de titres à revenu fixe à notation élevée. Tous les titres visés par des conventions de prêts sont entièrement garantis.

# Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

Les risques de crédit découlant des placements à court terme et des titres à revenu fixe, notamment les obligations canadiennes et étrangères et les actions privilégiées, sont généralement limités à la juste valeur des placements figurant dans l'inventaire du portefeuille. Les Fonds limitent leur exposition à chaque émetteur, secteur ou catégorie de notation pris individuellement. La solvabilité des émetteurs dans lesquels les Fonds investissent est examinée régulièrement, et les portefeuilles sont rajustés au besoin de manière à atteindre le seuil indiqué dans leur prospectus respectif. Le risque de crédit de chaque Fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les risques de crédit découlant de la trésorerie sont limités à la valeur comptable figurant dans les états de la situation financière, sauf dans le cas du Fonds monétaire MD, où le risque de crédit se limite à la juste valeur inscrite dans l'inventaire du portefeuille. Les Fonds gèrent les risques de crédit que comportent la trésorerie et les placements à court terme en investissant dans des billets à court terme de qualité supérieure assortis d'une notation d'au moins R-1 (bas), de même qu'en limitant l'exposition à un même émetteur.

Certains contrats dérivés font l'objet d'accords de compensation aux termes desquels, en cas de défaut d'une partie, les obligations de l'autre partie s'éteignent et sont réglées à leur montant net. Ainsi, le risque de perte de crédit maximum sur contrats dérivés correspond à l'actif lié aux instruments financiers dérivés figurant dans les états de la situation financière. Chaque Fonds gère le risque de crédit lié aux instruments dérivés en concluant des contrats uniquement avec des contreparties ayant une notation approuvée. Le risque de crédit sur les montants exigibles de courtiers est minime puisque les opérations sont réglées par l'entremise de chambres de compensation où les titres ne sont remis que lorsque le paiement est reçu.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêts de valeurs mobilières est limité par le fait que la valeur de la trésorerie ou des titres pris en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. La juste valeur marchande des garanties et des valeurs mobilières prêtées est évaluée chaque jour ouvrable. La valeur globale en dollars des valeurs mobilières en portefeuille prêtées est présentée dans les « Notes propres au fonds ».

## RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que les Fonds éprouvent des difficultés à remplir les obligations liées aux passifs financiers réglés en trésorerie ou au moyen d'un autre actif financier. L'exposition des Fonds au risque de liquidité découle principalement des rachats de parts au comptant. Tous les passifs financiers des Fonds sont exigibles d'ici un an, à l'exception des produits dérivés à plus longue échéance, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Pour gérer cette exigence de liquidité, les Fonds investissent principalement dans des titres liquides qui peuvent être facilement vendus sur des marchés actifs, et chaque Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de sa valeur liquidative. À la clôture de l'exercice, aucun Fonds n'avait fait de prélèvement sur sa ligne de crédit.

## RISQUE DE CHANGE

Le risque de change s'entend du risque que les valeurs des actifs et des passifs financiers libellés en devises fluctuent en raison de variations des taux de change. Dans la mesure où les Fonds détiennent des actifs et des passifs libellés en devises, ils sont exposés au risque de change. Un Fonds peut aussi utiliser des contrats de change à terme au gré du gestionnaire. Le risque de change de chaque Fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur (calculée comme la valeur courante) des flux de trésorerie associée aux instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de changements dans les taux d'intérêt ayant cours sur le marché. De façon générale, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la juste valeur des instruments financiers portant intérêt diminue. Les instruments financiers dont le terme à courir est plus long sont généralement assortis d'un risque de taux d'intérêt plus élevé.

Les instruments financiers portant intérêt qui assujettissent les Fonds au risque de taux d'intérêt sont notamment les obligations canadiennes et étrangères et les titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Les Fonds peuvent aussi être exposés indirectement au risque de taux d'intérêt de par leurs positions en swaps de taux d'intérêt, qui figurent dans la liste des instruments dérivés. Les instruments du marché monétaire à court terme portent aussi intérêt et sont donc assujettis au risque de taux d'intérêt. Toutefois, en raison de la nature à court terme des titres, le risque de taux d'intérêt est généralement peu important.

Les pratiques de gestion du risque de taux d'intérêt des Fonds consistent notamment à établir des durations cibles en fonction des indices de référence appropriés et d'ajuster les durations des Fonds en conséquence. Si on prévoit que les taux d'intérêt augmenteront, on peut raccourcir les durations pour limiter les pertes potentielles. À l'inverse, si on prévoit que les taux d'intérêt diminueront, les durations peuvent être rallongées pour augmenter les gains potentiels. L'exposition de chaque Fonds au risque de taux d'intérêt, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

## AUTRE RISQUE DE PRIX

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers diminue en raison des fluctuations des cours des instruments financiers autres que les baisses causées par le risque de taux d'intérêt et le risque de change. L'autre risque de prix découle de la sensibilité des instruments financiers aux changements dans le marché en général (risque de marché) de même que de facteurs propres à chaque instrument financier. L'autre risque de prix attribuable aux placements individuels est géré au moyen d'une diversification efficace du portefeuille et d'un choix minutieux des titres ainsi que des ajustements de la juste valeur lorsqu'il y a une volatilité considérable sur les marchés internationaux après la fermeture des marchés. L'exposition de chaque Fonds à l'autre risque de prix, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers présente également les renseignements relatifs à l'exposition de chaque Fonds aux risques liés aux instruments financiers, y compris le classement hiérarchique selon la juste valeur.



# Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

## RISQUES FINANCIERS LIÉS AUX FONDS COMMUNS DE PLACEMENT SOUS-JACENTS

Certains Fonds peuvent effectuer des placements dans d'autres fonds communs de placement. Ces placements sont régis par les conditions stipulées dans les documents d'émission de chacun des fonds sous-jacents et sont soumis aux risques liés aux instruments financiers qu'ils détiennent. La perte maximale à laquelle un Fonds est exposé du fait de sa participation dans un fonds commun de placement correspond à la juste valeur totale de ses placements dans ce fonds commun. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds commun de placement sous-jacent, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé. La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds précise son exposition aux placements dans des fonds communs de placement sous-jacents.

## 9. Évaluation de la juste valeur

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon les données d'entrée utilisées dans les techniques servant à mesurer cette juste valeur. Ainsi, une entité doit classer chaque instrument financier sous l'un des trois niveaux de juste valeur suivants :

Niveau 1 pour les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 pour les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 pour les données fondées sur des données de marché non observables.

Le classement d'un instrument financier est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas ayant une importance pour l'évaluation de la juste valeur.

Toutes les évaluations de la juste valeur sont récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir sur les opérations de placement, des dividendes et intérêts à recevoir, des souscriptions à recevoir, des montants à payer sur les opérations de placement, des rachats à payer, des distributions à verser ainsi que de l'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est approximativement égale à leur juste valeur, compte tenu de la nature à court terme de ces éléments. Les titres et dérivés sont classés au niveau 1 de juste valeur, dans la mesure où il s'agit de titres ou de dérivés activement négociés dont la valeur à la cote est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse d'être activement négocié, il est déclassé. Le cas échéant, la juste valeur est déterminée à partir de données de marchés observables (opérations sur titres similaires du même émetteur, par exemple), et l'instrument est classé au niveau 2, sauf si l'évaluation de sa juste valeur est fondée sur des données de marché importantes qui ne sont pas observables, auquel cas il est classé au niveau 3. Des changements dans les méthodes d'évaluation pourraient donner lieu au transfert d'actifs ou de passifs à un autre niveau. L'information sur les niveaux en fonction des données d'entrée est présentée dans la section des risques liés aux instruments financiers de chaque Fonds.

Les instruments financiers de niveau 3 sont examinés par le comité d'évaluation de la juste valeur des Fonds. Ce comité examine la pertinence des données d'entrée des modèles d'évaluation et les résultats de l'évaluation au moyen de méthodes d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les informations quantitatives sur les données d'entrée non observables, la sensibilité des évaluations de la juste valeur aux variations des données d'entrée non observables et les corrélations entre ces données d'entrée sont présentées dans la section « Évaluation de la juste valeur » des notes propres au Fonds si des données d'entrée non observables importantes sont utilisées pour l'évaluation des instruments financiers de niveau 3.

## ACTIONS

Les actions des Fonds sont classées au niveau 1 lorsqu'elles sont activement négociées et qu'un prix fiable est observable. Les Fonds ont recours à des services d'évaluation tiers pour ajuster la juste valeur des titres étrangers lorsque leur cours a fluctué, au-delà d'un certain seuil, sur les marchés nord-américains après la clôture des marchés étrangers. Les paramètres d'application des ajustements de la juste valeur sont fondés sur des données observables sur le marché. Le cas échéant, les titres étrangers seront classés au niveau 2.

## OBLIGATIONS ET PLACEMENTS À COURT TERME

Les titres de créance se négocient généralement sur le marché hors cote plutôt que sur un marché boursier. Les obligations, notamment les obligations d'État et de sociétés, les obligations et les billets convertibles et municipaux, les prêts bancaires, les obligations du Trésor américain et du Trésor canadien, les émissions souveraines et les obligations étrangères, sont habituellement évaluées par des services d'évaluation des prix, qui se basent sur les cours fournis par les courtiers, les opérations déclarées et les évaluations provenant de modèles internes. Ceux-ci s'appuient sur des données observables comme les courbes de taux d'intérêt, les différentiels de taux et la volatilité. Les données importantes pour l'évaluation sont généralement observables; par conséquent, les obligations et les placements à court terme des Fonds sont classés au niveau 2. Si la détermination de la juste valeur fait intervenir des données non observables importantes, l'évaluation est alors classée au niveau 3.

## FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

En général, les positions des Fonds dans des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse sont négociées activement, et un prix fiable est observable; par conséquent, elles sont classées au niveau 1.

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont les contrats de change à terme, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur défaillance de crédit et les options sur devises dont l'évaluation est principalement fondée sur le montant notionnel des contrats, sur l'écart entre le taux contractuel et le taux du marché à terme pour la devise en cause, sur les taux d'intérêt et sur les différentiels de taux. Ces instruments dérivés sont classés au niveau 2.

Les contrats à terme normalisés et les options qui se négocient sur une bourse nationale sont comptabilisés au dernier prix de vente ou de règlement déclaré le jour de l'évaluation. Dans la mesure où ces instruments financiers dérivés sont négociés activement, ils sont classés au niveau 1.

# Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

## ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (Y COMPRIS LES TITRES NON COTÉS)

Si les méthodes d'évaluation des placements décrites précédemment ne conviennent pas, les Fonds effectueront une estimation de la juste valeur d'un placement au moyen de procédures établies d'évaluation de la juste valeur, en examinant entre autres l'information publique, les cotes de courtiers, les modèles d'évaluation, les décotes par rapport aux prix du marché de titres similaires ou les décotes appliquées en raison de restrictions sur la vente des titres, ainsi que les données de fournisseurs externes de services d'évaluation de la juste valeur.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds résume le niveau d'utilisation des prix cotés sur les marchés (niveau 1), des modèles internes avec données observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données observables sur le marché (niveau 3).

## 10. Impôt sur le revenu

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement selon les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et est par conséquent assujetti à l'impôt sur le revenu pour l'année, y compris sur les gains en capital nets réalisés qui ne sont pas payés ou payables aux porteurs de parts à la fin de l'année. Le gestionnaire a l'intention que la totalité du revenu de placement net annuel et qu'un montant suffisant des gains en capital imposables réalisables nets soient distribués aux porteurs de parts chaque année au plus tard le 31 décembre de sorte que le Fonds n'ait pas à payer d'impôt sur le revenu au Canada. Pour cette raison, les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt canadien sur leur revenu dans leurs états financiers.

### PERTES REPORTÉES PROSPECTIVEMENT

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital net réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital aux fins de l'impôt sur le revenu peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et appliquées en déduction des revenus de toutes sources. Étant donné que les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée dans les états de la situation financière. Au 31 décembre 2024, les Fonds suivants avaient des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital pouvant être reportées prospectivement, telles qu'elles sont présentées ci-après (en milliers de dollars) :

| Fonds   | Année d'échéance | Perte autre qu'en capital \$ | Perte en capital \$ |
|---|------------------|------------------------------|---------------------|
| Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD |                  | -                            | 226 565             |
| Fonds collectif d'obligations GPPMD               |                  | -                            | 600 724             |
| Fonds collectif de dividendes GPPMD               |                  | -                            | -                   |
| Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD    |                  | -                            | 171 514             |
| Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD       |                  | -                            | -                   |
| Fonds collectif d'actions américaines GPPMD       |                  | -                            | -                   |

| Fonds  | Année d'échéance | Perte autre qu'en capital \$ | Perte en capital \$ |
|--|------------------|------------------------------|---------------------|
| Fonds collectif d'actions internationales GPPMD          |                  | -                            | -                   |
| Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD           |                  | -                            | -                   |
| Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD     |                  | -                            | 147 785             |
| Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD    |                  | -                            | -                   |
| Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD                     |                  | -                            | 190                 |
| Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD |                  | -                            | 5 603               |

### RETENUES D'IMPÔT

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt exigées par certains pays sur le revenu de placement et, dans certains cas, les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés sous forme brute et les retenues qui s'y appliquent sont constatées comme des charges distinctes dans les états du résultat global.

## 11. Paiements indirects

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital net réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital aux fins de l'impôt sur le revenu peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et appliquées en déduction des revenus de toutes sources. Étant donné que les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée dans les états de la situation financière. Au 31 décembre 2024, les Fonds suivants avaient des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital pouvant être reportées prospectivement, telles qu'elles sont présentées ci-après (en milliers de dollars) :

| Fonds   | 2024 \$ | 2023 \$ |
|---|---------|---------|
| Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD | -       | -       |
| Fonds collectif d'obligations GPPMD               | -       | -       |
| Fonds collectif de dividendes GPPMD               | 158     | 89      |
| Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD    | 53      | 31      |
| Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD       | 667     | 356     |
| Fonds collectif d'actions américaines GPPMD       | 158     | 57      |

# Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

---

| <b>Fonds</b>   | <b>2024<br/>\$</b> | <b>2023<br/>\$</b> |
|--|--------------------|--------------------|
| Fonds collectif d'actions internationales GPPMD          | 242                | 107                |
| Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD           | 41                 | 31                 |
| Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD     | 635                | 499                |
| Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD    | -                  | -                  |
| Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD                     | -                  | -                  |
| Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD | -                  | -                  |



**Gestion  
financière MD inc.**